



VILLE DE  
**MEXIMIEUX**

***COMMUNE DE MEXIMIEUX***  
***CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC***  
***DU PARC DU CHÂTEAU***

***DOSSIER DE CONCERTATION***  
***PREALABLE***

***Notice explicative***



***Cabinet Patrick PLANTIER***

*géomètre-expert*

*1011 Route Nationale*

*01120 LA BOISSE*

*04.78.06.20.47*





## **SOMMAIRE**

1)	PREAMBULE.....	5
1.1)	Histoire du château de Meximieux et son parc (d'après Frédéric MOSNERON DUPIN) .....	7
1.2)	Sanctuariser le parc arboré .....	23
1.3)	Les enjeux :.....	26
2)	LOCALISATION DU SITE DU PROJET .....	27
2.1)	Description du site (Issue du diagnostic territorial du PLU).....	27
•	Topographie .....	27
•	La Géologie .....	28
•	La côtière, un paysage d'interfaces .....	28
•	Un paysage façonné par l'installation humaine et le développement urbain .....	31
•	Les cheminements.....	32
•	Entités urbaines et paysagères.....	33
•	Inventaire du petit patrimoine.....	34
•	Le contexte hydrographique de la commune .....	36
•	Les milieux naturels .....	38
•	La trame Verte et Bleue .....	39
•	La Végétation dans la ville .....	40
•	Risques majeurs : un territoire exposé à de nombreux risques.....	41
•	Les déplacements .....	42
•	Le tourisme .....	45
2.2)	Contexte réglementaire :.....	46
•	Le SCOT BUCOPA .....	46
•	Le Plan Local d'Urbanisme (PLU).....	48
2.3)	Synthèse des enjeux.....	50
3)	LE PROJET DE CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC .....	51
3.1)	Description du site .....	51
3.2)	Propriété foncière .....	53
3.3)	Photographies du site .....	54
3.4)	Les travaux réalisés .....	56
3.5)	Le projet de classement dans le domaine public .....	58
4)	CONCLUSION .....	60
	Sources bibliographiques .....	61
	ANNEXES .....	62



## 1) PREAMBULE

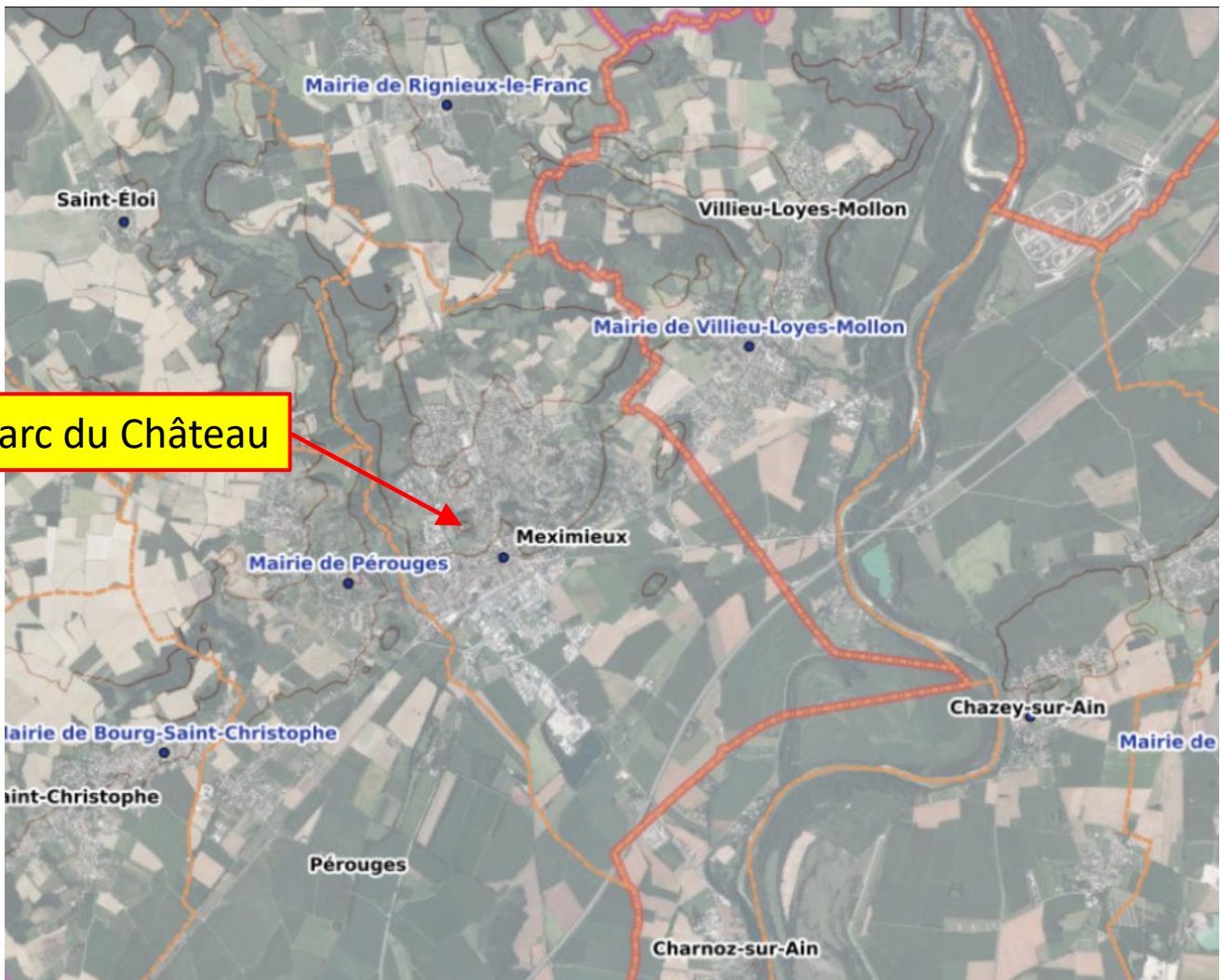
*La présente notice explicative accompagne le dossier de concertation préalable portant sur le classement du Parc du Château de la commune de Meximieux dans le domaine public. Ce projet s'inscrit dans une volonté de préservation patrimoniale et environnementale, ainsi que de mise en valeur d'un espace naturel d'importance pour la commune et ses habitants.*

*Chef-lieu de canton du département de l'Ain, la commune de Meximieux est située au Sud-Ouest du département, à 36 km de Bourg-en-Bresse et à 35 km au Nord-Est de Lyon.*

*Le territoire est limitrophe avec les communes de : Rignieux-le-Franc, Villieu-Loyes-Mollon, Chazey-sur-Ain, Charnoz-sur-Ain, Pérouges et Saint-Éloi. Son territoire se situe au Sud-Ouest du département de l'AIN, en limite de celui du RHÔNE, à quelques kilomètres de l'agglomération Lyonnaise. Il appartient géographiquement à l'ensemble de la Côtière Sud de la Dombes.*

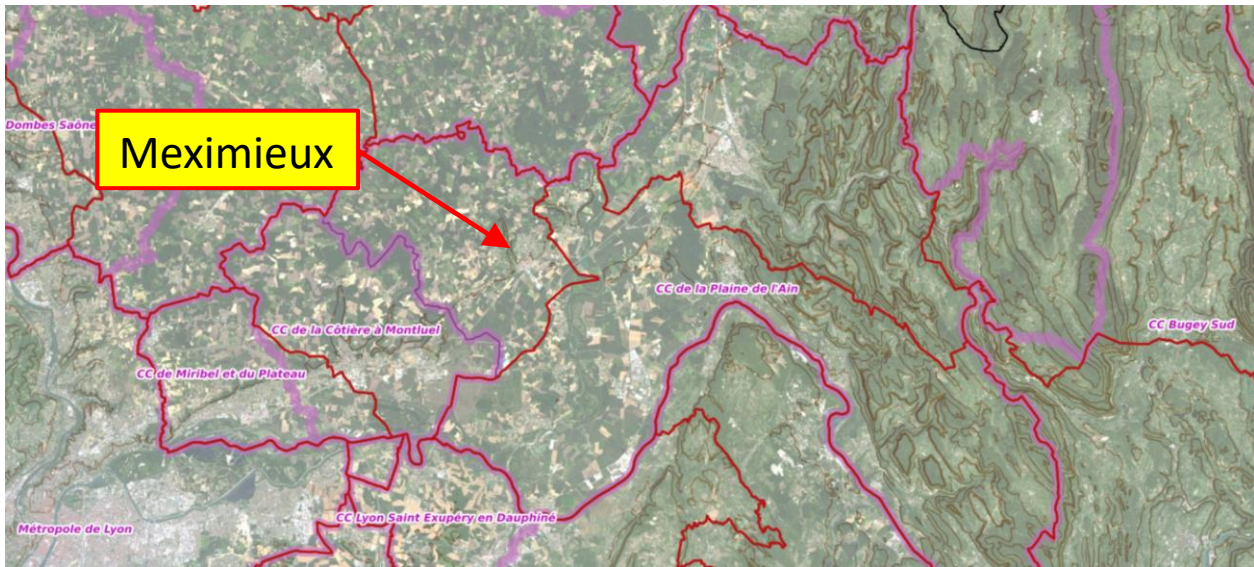
*D'une superficie de 13,75km<sup>2</sup>, Meximieux compte 8269 habitants en 2023.*

*Elle est traversée par l'autoroute A42 (reliant Lyon à l'autoroute A40) et la ligne SNCF LYON-AMBERIEU EN BUGEY.*

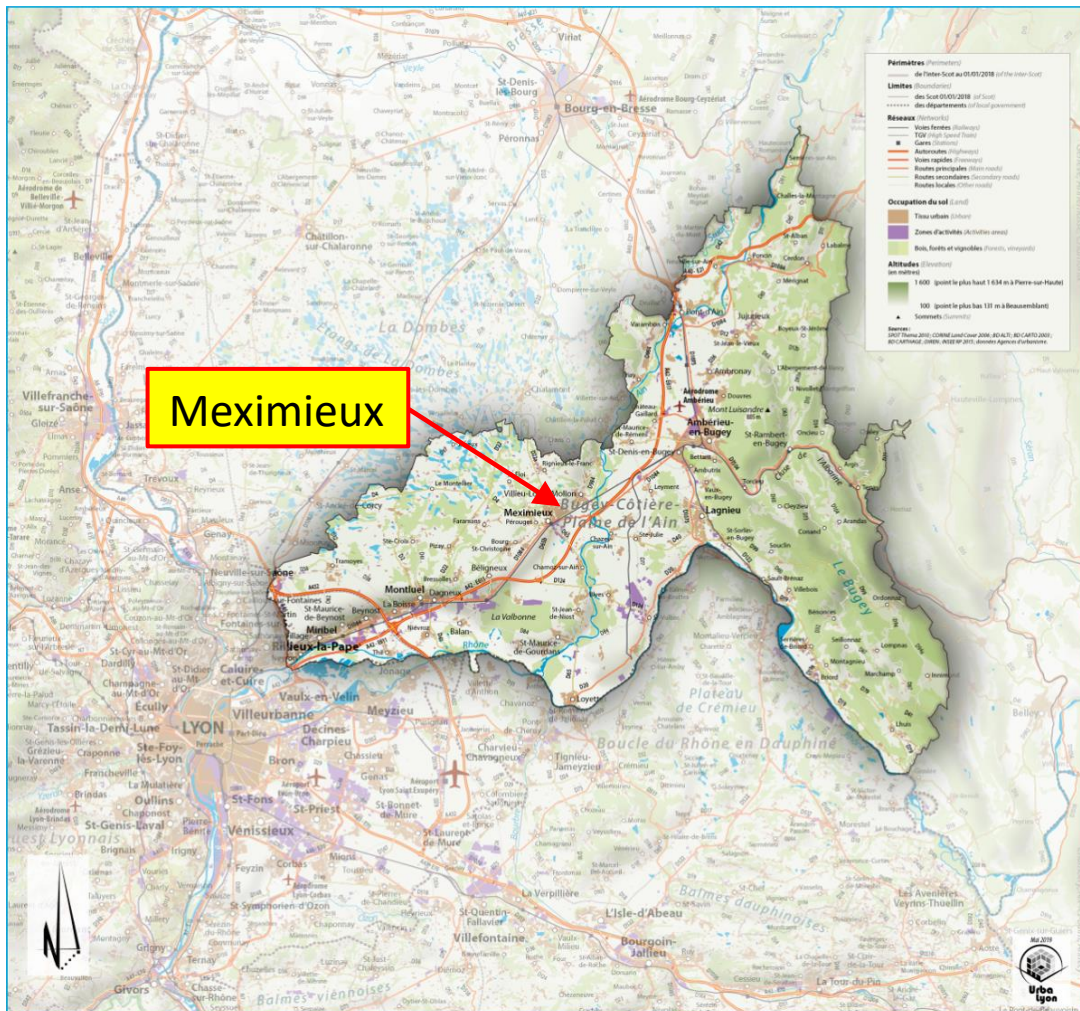


*Cette ville à la tradition commerçante et associative bien établie, s'attache à conserver une identité et une âme fortes. À Meximieux, chacun trouve sa place.*

*La qualité de vie y est agréable avec d'immenses espaces verts au cœur de la ville, les fameux « poumons verts » de Meximieux, mais aussi de nombreux équipements éco-responsables : gymnases, maison des arts martiaux, espace Vaugelas, maison de la culture et des associations. Un lycée va même bientôt sortir de terre (ouverture prévue en 2027).*



La commune de Meximieux appartient également à la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, la 7ème de France par sa population, regroupe 53 communes et au SCOT Bugey-Côtiers-Plaine de l'Ain (BUCOPA), qui compte 85 communes.



Territoire du SCOT BUCOPA

## 1.1) Histoire du château de Meximieux et son parc (d'après Frédéric MOSNERON DUPIN)

### UN CHÂTEAU DE GRANDS SEIGNEURS : L'ARCHEVÊQUE DE LYON, LE SIRE DE BEAUJEU, LE DAUPHIN DU VIENNOIS

Le château de Meximieux a été fondé par l'archevêque de Lyon Humbert Ier en 1072. Sans doute a-t-il été construit au début pour partie en bois, la construction en pierre s'étant développée surtout après la première croisade (à partir de 1096), sur le modèle des châteaux-forts du Moyen-Orient. À cette époque, l'archevêque était un très grand seigneur qui possédait de vastes domaines et dont le mode de vie différait peu de celui des seigneurs laïcs.

Le pape Grégoire VII l'élève en 1079 à la dignité de primat des Gaules, ce titre de primat distinguant quelques archevêques particulièrement importants. L'archevêque de Lyon est alors en rivalité avec le comte de Forez. Cette rivalité s'accroît au XIIe siècle. En effet, le comte se rapproche de la couronne de France, alors que les droits de l'archevêque sont réaffirmés par l'empereur germanique Frédéric Barberousse, Lyon se situant en limite de l'empire (Bulle d'Or de 1157). En 1173 intervient finalement l'accord « permutatio » qui clarifie les relations entre l'archevêque et le comte de Forez.



*Tours Est du château avant le dernier incendie de 2011*

En 1270, à la suite de troubles dans son diocèse, l'archevêque de Lyon et futur pape Pierre de Tarentaise s'allia avec Louis de Forez, sire de Beaujeu, et lui céda la moitié de la seigneurie de Meximieux. Le sire de Beaujeu transmet ses droits à Girart de Langes, qui fit des agrandissements considérables au château. Beaujeu récupéra ses droits au bout de dix ans. Des conflits avec l'archevêque furent soumis à l'arbitrage de Pierre, frère du roi de France Philippe III. Le texte de cette décision de 1281, étonnement rédigée en français, selon laquelle ville et château allaient passer chaque année de Beaujeu à l'archevêque ! Ce « jugement de Salomon » n'apaisa pas les querelles. La Tessonnière rapporte un conflit ayant plusieurs motifs, dont le non-respect par Beaujeu du temps de détention du château de Meximieux prévu dans l'accord. Ce conflit fut réglé par un nouvel arbitrage

similaire en 1298, et l'archevêque retrouva ses droits contractuels sur le château. Mais, une nouvelle fois, l'accord ne fut pas appliqué, et l'archevêque excommunia Beaujeu en 1304.

Finalement, en 1308, l'archevêque suivant (Pierre de Savoie) céda complètement Meximieux et son château à Guichard VI de Beaujeu, dit le Grand, en échange de biens divers, dont des brotteaux, des îles du Rhône et des moulins. On relève que « *les cens et les servis que l'archevêque céda au sire de Beaujeu lui étaient dus par cent soixante-sept tenanciers, dont les noms sont désignés dans l'acte de cession* » (notamment, Conte, Page, Jacquemet). Cet accord s'intègre dans la politique des Beaujeu d'expansion à l'Est de la Saône, dès le XIIe siècle. « *Dans sa lutte avec l'archevêque pour obtenir la possession de Meximieux, Louis de Forez s'était appliqué à mettre la population de son côté, en promettant des franchises à la ville. Un an après le traité passé avec Pierre de Savoie, son fils et successeur Guichard le Grand, mit à exécution les promesses de son père. Une charte fut dressée ; le sire de Beaujeu la scella de son sceau et déclara que, lui vivant, il n'y serait porté aucune atteinte (Déc. 1309).* ».

À cette époque, la Savoie et le Dauphiné étaient engagés dans une *guerre de cent ans* (avant celle qui opposa France et Angleterre). Guichard VI s'était allié au comte de Savoie. Mais le comte perdit la bataille de Varey (1325) et Guichard VI y fut fait prisonnier. Meximieux fit partie de la rançon exigée pour sa libération : ainsi ville et château passèrent-ils en 1327 aux mains du comte de Vienne, le *dauphin*.

Entre 1347 et 1352 se propage en Europe la *peste noire*, qui tuera entre 30 et 50 % des Européens. « *Au mois de mars 1348 (1349), la peste désola Avignon ; de là elle pénétra dans le Dauphiné. La famine l'y avait précédée. Le peuple mangeait l'herbe des prés. Les juifs furent accusés d'avoir empoisonné les eaux et les fontaines. On les massacra. Le dauphin ordonna d'abord de poursuivre leurs meurtriers. Il se laissa ensuite persuader que les juifs étaient coupables. Il confisqua leurs biens et les distribua à qui il voulut. Cette procédure donna lieu aux habitants de Saint-Sorlin et à ses autres sujets du Bugey, de faire un grand carnage de ceux de cette nation qui étaient établis chez eux. Cette peste dura peu, mais elle fit un ravage affreux là où elle passa.* ». Même si les ouvrages relatifs à Meximieux n'en parlent pas, on peut penser que la ville ne fut pas épargnée. La tutelle du comte de Vienne sur Meximieux fut brève, puisque, en 1349, le dauphin Humbert II est contraint de vendre ses droits et terres au roi de France (traité de Romans) avant de prendre l'habit de dominicain (ravages de la peste, perte de son fils unique puis de sa femme, dettes dont le dauphin était depuis longtemps criblé ont dû contribuer à cette décision). Le fils aîné du roi de France, le futur Charles V, prend alors le titre de dauphin.

Mais les Dauphinois sont entraînés dans une nouvelle guerre contre la Savoie et perdent la bataille des Abrêts (1354). Le roi de France, Jean II Le Bon, confronté aux débuts de *la guerre de cent ans* avec l'Angleterre, préfère signer le traité de Paris avec le comte de Savoie Amédée VI (le « *comte vert* ») : une partie du Dauphiné est donc transférée à la Savoie, dont Meximieux et Pérouges (1355). Selon J-P. Perret, pendant la tutelle de Meximieux par le comte de Vienne, puis le dauphin de France, et même au début de la tutelle savoyarde, on retrouve à plusieurs reprises mention de membres de la famille Noir (ou Le Noir) comme capitaines-châtelain de la ville. Généralement d'origine noble, le lieutenant ou capitaine-châtelain "gère et défend le territoire au nom de son seigneur dont il est le représentant rémunéré.

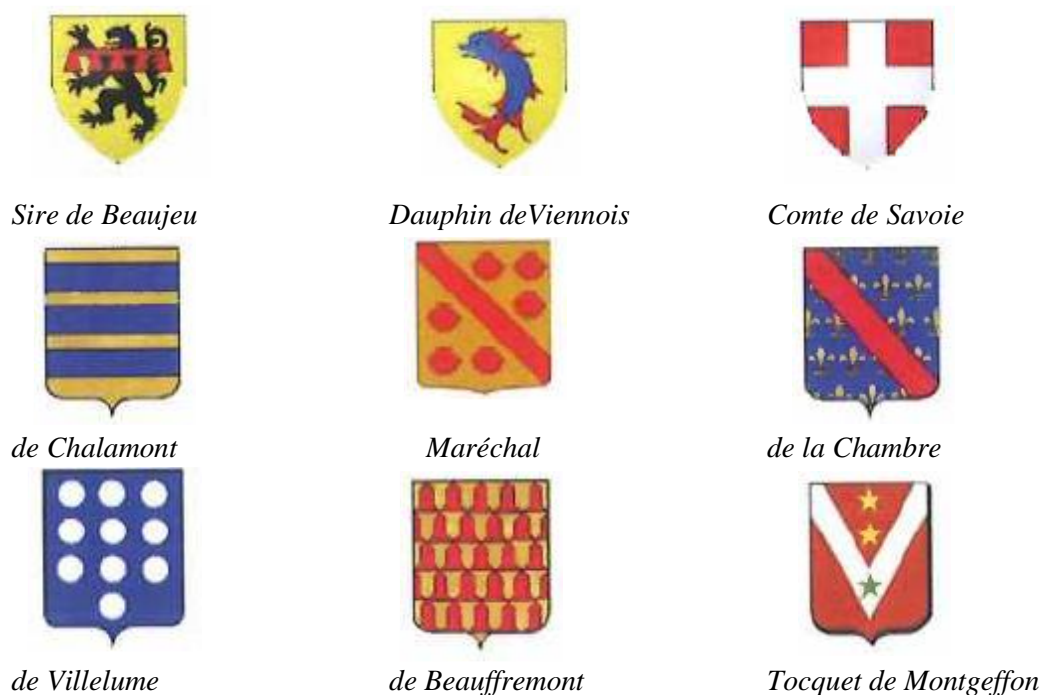


## DEUX SIÈCLES DE SOUVERAINETÉ SAVOYARDE : CROISADE, BARONNIE, PUIS AFFRES DE LA PESTE ET DE LA GUERRE

J-P Perret indique qu'Egide d'Arloz a assuré la fonction de capitaine-châtelain à Meximieux pour le comte de Savoie de 1365 à 1367. Puis, citons La Teyssonnière : « *le 10 octobre 1368, Amé VI, comte de Savoie, inféoda la seigneurie de Meximieux à Guillaume de Chalamont. Cette inféodation est transcrite dans les Preuves de l'histoire de Bresse, par Guichenon, page 111. Ce titre n'est pas exact. Cet acte est réellement un acte de vente de ce château et de ses dépendances, moyennant quatre mille florins d'or bon poids, payés comptant ; le comte de Savoie ne s'en réserva que l'hommage ; il fit, dans cet acte, donation à Guillaume de Chalamont de la plus-value de cette seigneurie, pourvu qu'elle n'excédât pas cinq cents florins* ».

Guillaume de Chalamont et de Montanay fut l'un des quinze chevaliers choisis par Amédée VI pour être les premiers membres de l'ordre du Collier de Savoie qu'il créa en 1364. Le comte avait recruté ses membres parmi les chefs de guerre choisis pour encadrer sa croisade contre les Turcs menée en 1366-67. Guillaume de Chalamont a participé à cette croisade, grande réussite du principat d'Amédée VI selon Ripart : en particulier, le comte vainquit les Bulgares et les contraint à libérer son cousin, l'empereur byzantin Jean V Paléologue. Par conséquent, Guillaume de Chalamont était un personnage important et proche du comte. Sans doute ce dernier lui témoignait-il confiance et reconnaissance en lui vendant Meximieux.

J-P Perret a analysé les comptes de châtelainie de Pérouges de 1355 à 1409. Il indique que Guillaume de Chalamont était parallèlement châtelain de Pérouges, de 1361 à 1374. Pour Perret, Amédée VI inféoda Meximieux à G. de Chalamont, moyennant le paiement d'un droit d'introge (ou entrage) : il s'agirait en l'occurrence d'une sorte de vente déguisée « *entre amis* », à un prix inférieur au prix du marché. Lorsque Guillaume de Chalamont mourut en 1374, son fils Antoine lui succéda.



*Armoiries des seigneurs de Meximieux de 1270 à 1789*

Comme il mourut lui-même dès 1383 sans héritier mâle, c'est l'époux de sa sœur Ancelise qui reprit ses titres. Ainsi, Jean Maréchal, chevalier, devint par mariage seigneur de Meximieux et de Montanay.

La seigneurie de Meximieux restera dans la famille Maréchal jusqu'en 1520. En 1967, on pouvait encore voir, sur une murette du parc du château, une clé de voûte de l'ancienne chapelle, où étaient sculptées les armoiries des Maréchal : « *d'or à la bande de gueules accompagnées de six coquilles de même en orle* ».

C'est le blason choisi par la ville. Mais, bizarrement, sur le monument aux morts de 14-18 de Meximieux, ce n'est pas ce blason qui est gravé, mais celui de la famille Tocquet de Montgeffond, dont nous parlerons plus loin. La clé de voûte aux armes des Maréchal semble avoir disparu depuis 1967.

En 1484, le château de Meximieux subit un siège tragi-comique. Il était prévu que François Maréchal épouse Philippine de Luyrieux, fille du seigneur du Bourg-St-Christophe et de Catherine de Bourgogne, fille naturelle du duc de Bourgogne Philippe le Bon. Mais ce projet d'union déplaisait au Grand Bâtard de Bourgogne, également fils naturel de Philippe le Bon et demi-frère de Charles le Téméraire, le successeur de Philippe le Bon : il donna l'ordre de cerner le château de Meximieux où, pensait-il, s'était réfugiée Philippine. Ceci fut fait avec vingt-cinq archers : ils ne trouvèrent au château que Claude Maréchal, seigneur de Meximieux et son fils François, accompagnés de Catherine de Bourgogne ; Philippine avait disparu ! Les occupants furent faits prisonniers et menés à Avallon, dans le duché de Bourgogne. Mais un ordre du roi de France Charles VIII les fit libérer, et le mariage put être conclu. Le duc Charles le Téméraire, mort sur le champ de bataille en 1477, avait été vaincu, et Louis XI s'était emparé du duché de Bourgogne (traité d'Arras, 1482) : ainsi le Grand Bâtard du-t-il se plier à la décision du roi.

Philippine s'était-elle échappée du château par un souterrain ? Les témoignages sur l'existence de souterrains issus du château ne manquent pas. Certains parlent d'enfoncements du terrain dans le bois situé au nord de l'édifice : ils signaleraient un tunnel dont l'issue se situerait près de l'étang marquant l'intersection entre la rue R. Hyvert et l'avenue du Dr Berthier. Un autre voit une issue à proximité de l'ancienne ferme du château : ce tunnel aurait donné accès à Pérouges ! Une issue de souterrain existe encore dans la cave d'une très ancienne maison de la rue de Rapan, au sud du château, comme nous l'avons vu. Selon Favre, le souterrain y débouchant semble se diriger, d'un côté vers le château, et de l'autre, vers l'ancienne maison à la tour décapitée, place de Blonay.

Le duc Charles II érigea Meximieux et le Bourg-Sr-Christophe en baronnie en 1514. François Maréchal obtint également du pape en 1515 l'érection de l'église Saint-Apollinaire de Meximieux en collégiale et la création d'un chapitre de dix chanoines pour la desservir. François Maréchal mourut en 1520. Sa fille unique ayant épousé Charles de la Chambre, la seigneurie passa à cette vieille famille de la noblesse savoyarde. Charles de la Chambre fut « *en très grande considération en la cour de Savoie* » et « *chevalier de l'Ordre de Savoie* » (ordre du Collier, renommé ordre de l'Armonciade en 1518 par Charles II). Son troisième fils, Antoine, « *sortait à peine de l'enfance* » quand il fut intronisé doyen du chapitre de Meximieux (1534), puis élu évêque de Belley (1536), tout en gardant sa fonction de doyen ! Tout ceci se traitait en famille, puisqu'Antoine devint évêque de Belley grâce au désistement de son oncle, par ailleurs cardinal, le tout « *sur la volonté du roi* » ! Pourquoi le roi intervient-il ? Sans doute parce que de 1535 à 1559, la région est occupée par la France.

En effet, dans le cadre de sa rivalité avec Charles Quint, François Ier envahit à partir de 1535 la Savoie et le Piémont.



*Château et bâtiments annexes se profilant sur le Bugey, depuis Pérourges., à l'Ouest (2021) Les annexes sont également dotées de tours. Celle du sud, à droite, est très bien conservée.*

Mais, général en chef des troupes de Philippe II d'Espagne, le duc de Savoie Emmanuel-Philibert (fils de Charles II), bat les armées du roi Henri II à Saint-Quentin (1557) : les traités de Cateau-Cambresis (1559) puis Blois (1562) restaurent la Savoie dans ses limites antérieures et Meximieux redevient savoyarde.

Comme Bourg, la ville est frappée en 1558 d'une épidémie dont la nature n'est pas précisée. Puis sévit la peste, en 1583 et en 1587. On en vint à inhumer les pestiférés hors des cimetières, situés à l'époque à côté des églises Saint Jean et Saint Apollinaire : on portait les corps au « *champ de Laya* », sur un monticule, au nord-est de la ville (comme l'est la rue de Laya aujourd'hui). En 1587, « *le nombre de décès monta à cent deux pour l'année, chiffre des trois quarts supérieurs à la moyenne commune* ».

Puis ce fut la guerre. Le nouveau duc de Savoie, Charles-Emmanuel Ier, souhaite profiter de l'affaiblissement de la France par les guerres de religion pour faire des conquêtes. Il commence par le marquisat de Saluces, petite seigneurie du Piémont, située sur un passage stratégique des Alpes. Des troupes savoyardes tiennent garnison à Meximieux à plusieurs reprises entre 1591 et 1594. Les récoltes sont accaparées par les armées, les impôts croissent. En 1594, à Meximieux, « *l'enceinte de la ville fut fermée, la porte Feyode murée, la brèche du château réparée, la garette<sup>33</sup> reconstruite, des ouvertures au château également murées* ». De novembre 1594 à septembre 1595, les troupes ennemies s'observent, savoyardes à Chalamont, françaises à Montluel. Début septembre, le maréchal de Biron avance sur Pérourges et Meximieux, qui sont prises sans combat. Des troupes françaises sont cantonnées à Meximieux de 1595 à 1597, y compris au château. Outre les exactions des armées, la peste était revenue fin 1594 et frappa à plusieurs reprises jusqu'à début 1596. « *Pendant les quinze mois de l'épidémie, on inscrit dans les registres paroissiaux quatre cent quarante et une sépultures, plus du tiers de la population.* »

La paix est enfin conclue par le traité de Lyon (1601). La Savoie peut conserver le marquisat de Saluces qu'elle avait pris, récupère des places conquises par la France, mais paie des frais de guerre ; le royaume de France annexe la Bresse, le Bugey, le comté de Gex, le Valromey. C'est désastreux pour la Savoie : Charles-Emmanuel Ier, a détruit pour une grande part l'œuvre de son père, Emmanuel-Philibert. Meximieux retrouve la paix et appartient désormais au royaume de France. Mais la peste sévit encore aux alentours de 1628.



*Le château vu de la Plaine de l'Ain (2021)*



*Le château et une partie du parc (2014)*

## DU MARQUISAT À LA RÉVOLUTION, SANS OUBLIER VAUGELAS !

Pour des raisons que Page ne précise pas, Charles-Henri de la Chambre (petit-fils de Charles) vit sa baronnie de Meximieux saisie : elle fut rachetée vers 1615 par sa nièce, Claudine de Villelume, qui vécut au château. Claudine la transmit vers 1634 à Claude de Beauffremont, son fils d'un premier mariage, gouverneur de la Franche-Comté (région appartenant à l'Espagne jusqu'à son annexion par Louis XIV lors du traité de Nimègue de 1678).

Claude de Beauffremont érigea la seigneurie de Meximieux en marquisat, puis la vendit en 1650 à Claude Tocquet de Montgeffond et de Matafelon. Cette famille conservera la seigneurie jusqu'à la Révolution.

L'an 1650, c'est aussi l'année du décès de Claude Favre de Vaugelas, le célèbre grammairien. Né à Meximieux en 1585, il était baron de Pérouges. À sa mort, sa baronnie passe également aux mains de la famille Tocquet de Montgeffond. Ainsi, Meximieux et Pérouges ont-elles désormais le même seigneur, marquis à Meximieux et baron à Pérouges.

Claude Tocquet de Montgeffond possédait le château de Montgeffond, situé à Vosbles, dans le département du Jura, à proximité de la limite Jura/ Ain, vers Coligny. De ce château du XIII<sup>e</sup> siècle ne restent aujourd'hui que quelques vestiges de murs et une citerne. Claude transmet le marquisat de Meximieux à son fils Ennemond-Louis. Son autre fils, Antoine Tocquet de Montgeffond, né en 1659 au château de Montgeffond, fut prieur et ministre général de l'ordre des Chartreux de 1703 à 1731.

En 1793, le marquis de Meximieux, François-Ennemond Tocquet de Montgeffond fut officier d'état-major du général de Précy, qui dirigea la révolte de Lyon contre la Convention. Après la reddition de Lyon le 26 décembre 1793, « *il comparut devant le tribunal révolutionnaire qui l'envoya à la mort. Le même jour il fut bassement mitraillé, aux Brotteaux, par les soldats de la République. Il était âgé de cinquante-cinq ans.*

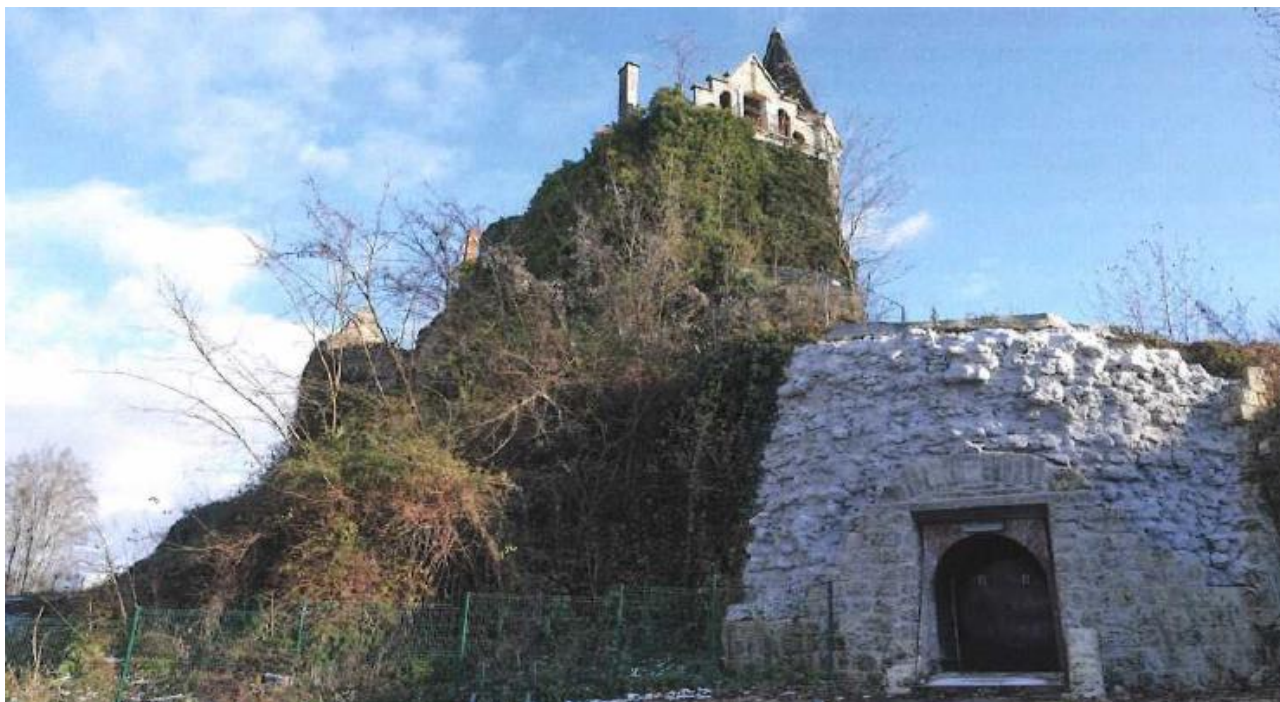
*La liste des victimes du siège de Lyon, publiée par l'imprimeur jacobin Destejanis, le désigne sous le nom de François Messimieux. D'après Antoine Portallier le marquis de Meximieux fut condamné par la Commission révolutionnaire de Lyon et guillotiné, le 26 décembre 1793, sur la place des Terreaux. Il figure sur le jugement sous le nom de Maximien. Ainsi périt le dernier patron de la collégiale et du chapitre de Saint Apollinaire. Il fut aussi le dernier marquis de Meximieux, en même temps que le dernier représentant de la maison des Tocquet de Montgeffond ».* Les sources concordent donc sur la date de l'exécution du marquis, mais pas sur la méthode employée et le lieu exact.

On s'attaque alors au château, sur l'ordre d'Albitte. Mais, d'après les comptes-rendus de conseil municipal de 1794, les édiles ne souhaitaient pas, semble-t-il, des démolitions importantes.

Prétexte invoqué : il ne s'agissait pas d'un château-fort. Les comptes-rendus n'évoquent que l'abattage de deux pavillons au nord du château, d'un pigeonnier (c'était alors un fort enjeu) et d'une « *tour très forte et indépendante du château* ». En tombant, cette dernière aurait « *occasionné l'écroulement d'une autre petite tour à l'angle, du côté du soir, de l'écurie des vaches* ».

Favre parle de destructions plus importantes : « *donjon, tours et murailles, sapés, s'effondrent et vont constituer une importante carrière de pierres, dont profiteront nombre d'habitations et de monuments du Meximieux moderne, à commencer par la tour du nord de la chapelle du séminaire* » (actuellement bibliothèque municipale). Sur quelles sources s'appuie-t-il pour affirmer cela ? Quoi qu'il en soit, la fille du dernier marquis, Laure-Joséphine, décide en 1802 de louer le château à l'abbé Ruivet, désireux d'ouvrir un petit séminaire. Puis sa fille Eléonore, née en 1794, séjourne quelques années au château. Ceci laisse penser que l'édifice n'avait été qu'endommagé.

Laure-Joséphine Tocquet avait épousé en 1789 Philippe de Blonay, officier du prince de Piémont, appartenant à une famille savoyarde d'origine suisse. Une pierre tombale, toujours conservée au château, nous indique que Laure-Joséphine est décédée le 28 octobre 1802 à l'âge de 30 ans. Hormis Eléonore quelques années, la famille de Blonay n'occupera pas le château.



*À gauche, grand fossé, au nord du château ; à droite, base de la grande tour ouest, abattue à la Révolution (2021)*

## DE LA REFONTE DU CHÂTEAU À LA BATAILLE DE MEXIMIEUX

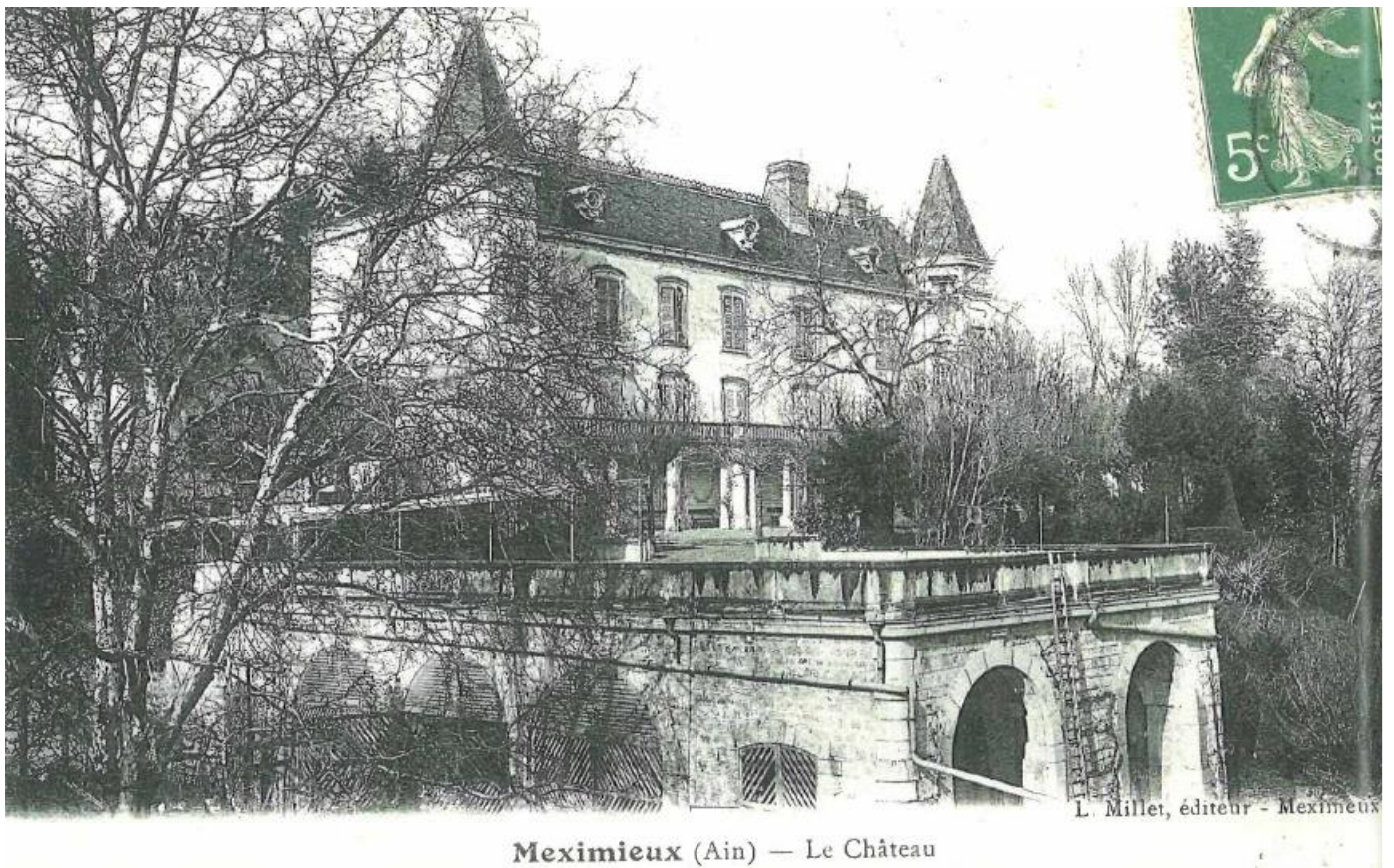
La famille de Blonay vend le château en 1865 à Claude Godard, Meximiard ayant fait fortune au Mexique et sur les mers avoisinantes. Ce dernier remanie très largement l'édifice. Laissons parler Favre : « *les grandes arcades Renaissance, décorant et amplifiant les salles du rez-de-chaussée, disparaîtront derrière de faux murs, ainsi que les immenses cheminées de même style ..., et seront remplacées par un revêtement mural décoratif en stuc, au goût du jour* ». Malheureusement, Claude Godard démolit la chapelle du XIV<sup>e</sup> siècle, qui avait échappé à la Révolution, pour la remplacer par une orangerie.

Après la famille Godard, qui le possède encore en 1903, le château est détenu successivement par les familles Waldmann, Duret et Duparquet. En 1924, la propriétaire découvre « *dans ses murs* » un vieux plan de Pérouges daté de 1773 et réalisé par le sieur Jacques, « *rénovateur des routes de Meximieux et de Pérouges* », certainement dans une perspective fiscale. Le plan dresse un schéma précis des rues, des parcelles construites, donne la ligne exacte des remparts, situe la vieille tour féodale, la halle, visualise l'emplacement du quartier proche de l'église et démoli en 1910-1911.

Le château est le théâtre de sanglants combats le 1<sup>er</sup> septembre 1944, durant la bataille de Meximieux. Les tirs d'artillerie des Allemands blessent ou tuent plusieurs soldats américains et maquisards français. Parmi les tués figurent René Hyvert, Christian Abasaguitch, Marcel Goujon, Georges Eynard et Marcel Vion, dont le souvenir est rappelé par une stèle située allée du château et le nom de deux rues de Meximieux. S'étant rendus maîtres d'un char TD M 10 abandonné par les Américains à Pérouges, les Allemands l'utilisent comme cheval de Troie pour prendre le château par surprise, après la préparation meurtrière effectuée par leur artillerie. Quarante et un soldats américains et une dizaine de maquisards sont faits prisonniers.



Stèle située en haut de l'allée du Château honorant les victimes des combats du 1<sup>er</sup> septembre 1944.



**Meximieux (Ain) — Le Château**  
*Façade Sud et Orangerie, début du XXème siècle, carte postale ancienne.*



*Façade Sud, début du XXème siècle, carte postale ancienne.*



## VERS L'ACHAT DU DOMAINE PAR LA MUNICIPALITÉ

Pendant la guerre et jusqu'aux années 1970, la famille Duparquet habite le château. M. J-C Assier gendre de M. Duparquet, y a vécu et décrit l'agencement intérieur. En partant de l'est, au-dessus d'une cave, on trouvait au rez-de-chaussée la cuisine, la salle à manger, un fumoir et un salon décoré de boiseries. À l'étage se trouvaient, côté est, une grande bibliothèque et le bureau de M. Duparquet (sans doute dans la grande tour carrée). La tour hexagonale est ne contenait qu'un escalier. Un couloir traversait le château d'est en ouest et donnait accès aux chambres et salles de bain. Au deuxième étage se trouvaient également des chambres, non habitées. Quant au troisième étage, il était occupé par un grenier. Dans le parc, à l'est du château, se trouvaient deux vergers, séparés par un mur est-ouest. Le verger le plus au nord entourait le petit bassin rectangulaire qui existe toujours. L'existence de ces vergers est la principale différence avec l'aspect actuel du parc, sinon très similaire. Au pied de la façade ouest, un petit bâtiment abritait un four et une laverie ainsi que le pressoir qui existe toujours. Les annexes actuelles du château en étaient, à l'époque, la ferme. Cette ferme a été démolie en 1989, à l'exception de sa façade est et des deux tours. Elle a ensuite été reconstruite sous la forme des bâtiments actuels, toujours occupés par la famille Assier. Seule la partie inférieure de la tour nord existe encore. La tour sud, quant à elle, est parfaitement conservée.



*Vue du château avec des débuts des constructions du lotissement des Chevrotières*

M. Assier indique que, vers 1975, la famille Duparquet vend le domaine, à l'exception de la ferme, au promoteur immobilier Voraz, de Montluel. Monsieur Voraz crée l'actuel lotissement du Château, situé rue René Hyvert et dans les rues adjacentes. Puis il revend le château et son parc à M. Rambaldi au début des années 1980. M. Rambaldi effectue des fouilles et, selon Favre, dégage des structures anciennes, dont des « *arcatures élégantes et cheminées énormes* ». Il trouve des « *poteries fines, verreries diverses, épées rouillées, petits bronzes ...* » Des graffiti ont également été trouvés par M. Jean Rapado, au 2<sup>e</sup> étage, sur la face sud du mur nord du château. Ils avaient été gravés dans un enduit ancien, recouvert d'un enduit plus récent. Relevés par G. Gladel, ils font penser à des graffiti du Moyen-Âge. Une fresque a également été mise à jour : elle représente les armes de Claudine de Villelume et de son deuxième mari, Jean-Louis de Pontailié.



*Château de Meximieux au XXe siècle, avant 1983 carte postale LAPIE.*

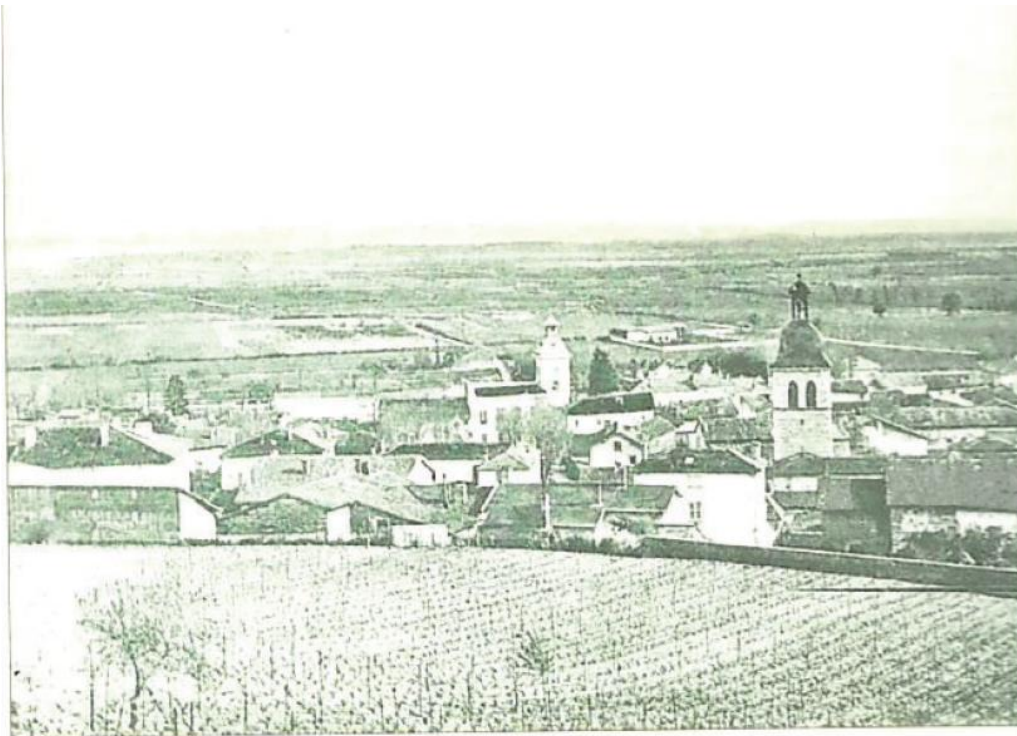
M. Rambaldi aménage la partie ouest du château et fait édifier en 1983 le pignon en briques qui domine la façade ouest. Il fait démolir le petit bâtiment qui se situait à la base de cette façade et transférer à l'intérieur du château son beau linteau de pierre « *en arbalète* ». Un tunnel d'accès à l'orangerie est construit. Puis celle-ci est transformée en discothèque".

M. Rambaldi prévoit alors d'agrandir le château pour le convertir en un grand complexe hôtelier. Ce projet grandiose ne sera pas réalisé. Hormis la discothèque, le site est ensuite délaissé et victime de plusieurs incendies : tours et façades restent debout, mais planchers et charpentes se consomment ; des belles tuiles vernissées du toit ne subsistent que celles de la tour ouest, en partie épargnée par les flammes.

En juillet 2012, la mairie de Meximieux achète à la famille Rambaldi le domaine de près de 5 ha par le biais de l'EPF de l'Ain.



*MEXIMIEUX et son château au début du XXème Siècle. Entre-le Parc et le bourg, tout est planté de vignes.*



*Vue sur la plaine, carte postale ancienne, vers 1905*

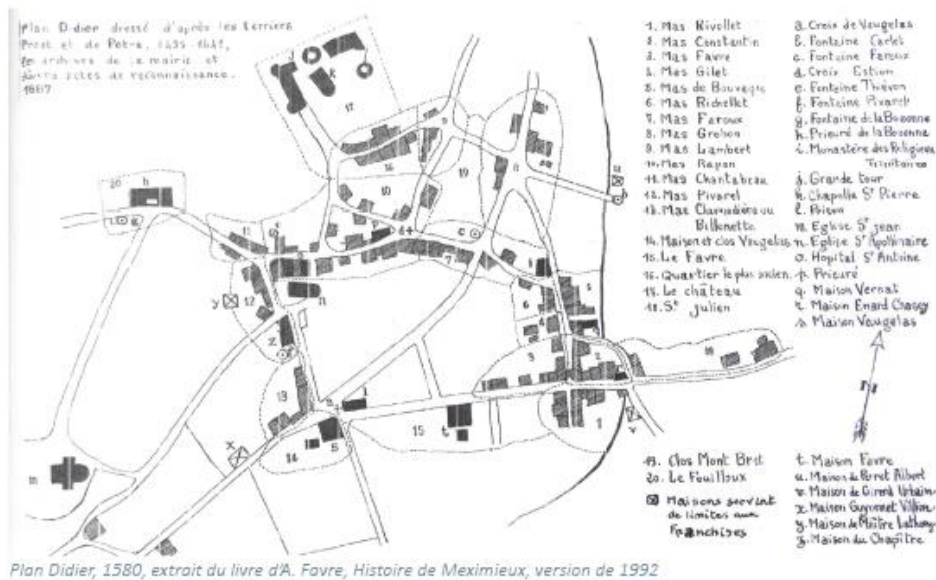
## UN BEAU SITE, REMARQUABLEMENT SITUÉ

Au terme de cette longue histoire, que reste-t-il de ce site ? Le château est remarquablement situé. Vu de loin depuis la plaine, il domine la ville. De son parc, la vue est magnifique sur Meximieux, la plaine de l'Ain, le Bugey et même les Alpes.



*Vue aérienne du parc du château.*

Agrémenté de trois bassins, le parc est planté de cèdres et d'ifs remarquables. L'orangerie du XIX<sup>e</sup> siècle est très bien conservée. C'est une belle salle voûtée, en pierres de taille, avec des piliers monolithes. Le couloir menant à cette salle a été construit par M. Rambaldi à travers la base d'une ancienne tour. Le texte rapporté plus haut et le plan Didier font penser qu'il s'agit de la grande tour abattue à la Révolution. Ses murs ont une épaisseur de 3,5 m à la base et son diamètre intérieur est de 5,5 m environ. C'est cohérent avec ce que dit Favre, qui parle de plus de 12 m de diamètre extérieur, pour une hauteur d'environ 45 m avant la Révolution. On peut voir dans le couloir la pierre tombale de la fille du dernier marquis de Meximieux.



La cour de l'orangerie est dotée d'une fontaine et d'un pressoir anciens dominés par un imposant platane de 4,5 m de circonférence. De la forteresse médiévale subsistent encore la base de la grosse tour dont nous venons de parler, une partie de la façade nord, l'énorme fossé qu'elle domine, et probablement la grosse tour carrée Est. Dans l'immense mur de soutènement de cette tour sont enchâssées des loges de terre cuite, probablement destinées aux volatiles du pigeonnier détruit à la Révolution. La tour Sud des annexes, bien conservée, rappelle aussi l'ancien château.

Certes, le château a perdu de sa superbe après les incendies de 1992, 2002 et 2011, mais il reste un témoin incontournable de l'histoire de Meximieux, sur un très beau site.



Vue sur la plaine de l'Ain depuis la table d'orientation située en haut du parc.



*La fontaine de la cour de l'orangerie.*

## 1.2) Sanctuariser le parc arboré

En juillet 2012, la mairie de Meximieux rachète, par le biais de l'EPF de l'Ain, le château et son domaine de 5 hectares à la famille Rambaldi, alors propriétaire des lieux. Aujourd'hui, les habitants de la commune ont possibilité de louer la salle principale du monument pour des mariages, fêtes et autres événements réunissant jusqu'à 80 personnes,

La commune de MEXIMIEUX a engagé de nombreux travaux depuis 2017 pour préserver le château afin d'éviter qu'il disparaisse du paysage. Le nettoyage du bâtiment et le renforcement des murs restant ont été réalisés. La tour Ouest a été refaite en 2024.



### 2017 à 2019

À la suite de la réalisation d'un diagnostic technique, établi par un bureau d'étude spécialisé, le mur enserrant le parc du château et long de 290 mètres, a été entièrement restauré et ce, en 2 tranches :

- Première tranche fin 2018 / début 2019
- Deuxième tranche fin 2020 / début 2021



### 2021 à 2022

Les pierres de remplissages du mur de la grosse tour ont été stabilisées et étanchéifiées au mortier durant l'été 2021. Afin de limiter les infiltrations, des actions ont été réalisées, telles que l'abattage de deux platanes dont les racines pouvaient favoriser le passage d'eau, des recherches à la fluorescéine. La récente visite d'un sourcier a également permis de localiser de l'eau au pied de la façade ouest du château, à 3-4 m de profondeur. Des questions demeurent. La Mairie étudie actuellement des solutions, notamment la mise en œuvre d'un drainage.



### 2024 à 2027

De gros travaux de consolidation du château sont engagés : réfection de la toiture de la tour hexagonale Ouest, solidarisation des façades Nord et Sud par des poutres, pose de mortier étanche en haut des murs, réparations diverses.



L'objectif de la commune est de « préserver et valoriser ce bien et entretenir son parc arboré ». Un bassin labellisé « refuge Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) » vient tout juste d'être réaménagé par les services de la mairie. Des rampes ont été construites pour les tritons tout en veillant au respect de la faune, de la flore et des milieux aquatiques.

La concertation publique a pour but de recueillir l'avis autour de l'avenir du parc du château. La butte et l'ensemble sont actuellement dans le domaine privé de la commune. N'importe quel maire pourrait revendre en vue d'une opération financière et la commune ne le souhaite pas.



En parallèle, la commune souhaite lancer un appel à projets. Le but est l'élaboration d'un projet paysager dans le parc du château de Meximieux, en associant les élus de la ville (Commissions et Conseil municipal), les habitants (Commission extramunicipale Patrimoine), les services techniques de la ville, et les associations locales (Association Patrimoine et Mémoire du Château de Meximieux). Sur la base de ce projet, la ville souhaite aménager ce lieu afin de la valoriser, et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Inscrire Meximieux comme « ville-paysage », en reliant, valorisant et structurant ses espaces naturels pour favoriser son dynamisme tout en préservant le bien-vivre et la solidarité intergénérationnelle. À Meximieux, la qualité de vie est une priorité et chacun doit pouvoir trouver sa place. Le projet s'inscrit dans une perspective de long terme (plus de 10 ans) et vise également à accroître l'attractivité de la ville par :

### **La création des voies et boucles vertes**

- Réunir les 3 grands parcs publics, le futur parc (au nord de l'Aubépin) et le futur "théâtre de verdure » (ci-dessous) par des cheminements pédestres balisés, destinés à un public familial. Créer notamment un chemin sur la bande de terrain longeant l'avenue Berthier à l'ouest du château. Être attentif à ne pas créer des zones de non droit (sécurité). Prévoir des zones dédiées aux déjections de chiens pour éviter leur dispersion, comme actuellement en bas de la prairie.
- Créer des liaisons en mode doux (vélos, piétons) entre la vieille ville, le centre-ville et les quartiers périphériques pavillonnaires.
- Créer une ou plusieurs boucles vertes reliant le chemin des Écureuils, le Favier, le ruisseau du Longevent (côté Meximieux), jusqu'à l'étang de l'Aubépin et Pérouges. La CCPA met d'ailleurs actuellement en place un parcours pédestre touristique reliant la gare de Meximieux à Pérouges, qui s'inscrira dans ce réseau.
- Créer un sentier botanique qui mettrait en valeur notre patrimoine végétal aux 4 saisons.
- Prévoir un réseau d'arrosage, notamment pour le verger de la prairie inférieure du site du château.
- Faire classer les plus beaux arbres comme remarquables serait un atout valorisant le parc.
- Pérenniser une gestion des parcs du château et de l'Aubépin selon des modalités favorables à biodiversité, conformes à leur label de « Refuges LPO ».

### **La création d'un espace culturel de plein air « théâtre de verdure » : projet d'aménagement paysager du parc du château**

- Englobant la plateforme du château (à l'intérieur du mur du parc) et son contrebas (prairie ainsi que le parking),
  - Valorisant et respectant l'environnement et la topographie du site et du bois accolé, marqueurs forts de l'identité de Meximieux et du paysage depuis la plaine, le calvaire et Pérouges. En particulier, les ruines du château seront sécurisées afin de conserver sa silhouette ; dès lors, la terrasse du château pourrait être utilisée et des projections lumineuses réalisées sur sa façade sud ;
    - Utilisant les courbes naturelles du terrain,
    - Respectant la vigne et le verger,
    - Associant pédagogiquement les écoles, les jardins familiaux et les associations « jardinage » pour les plantations,
    - Encourageant l'appropriation des lieux par l'accueil d'un festival du rire, de concerts, de théâtre vivant, de séances de cinéma, de spectacles son et lumière, etc.

### **La prise en compte les nouvelles aspirations de la population en terme environnemental**

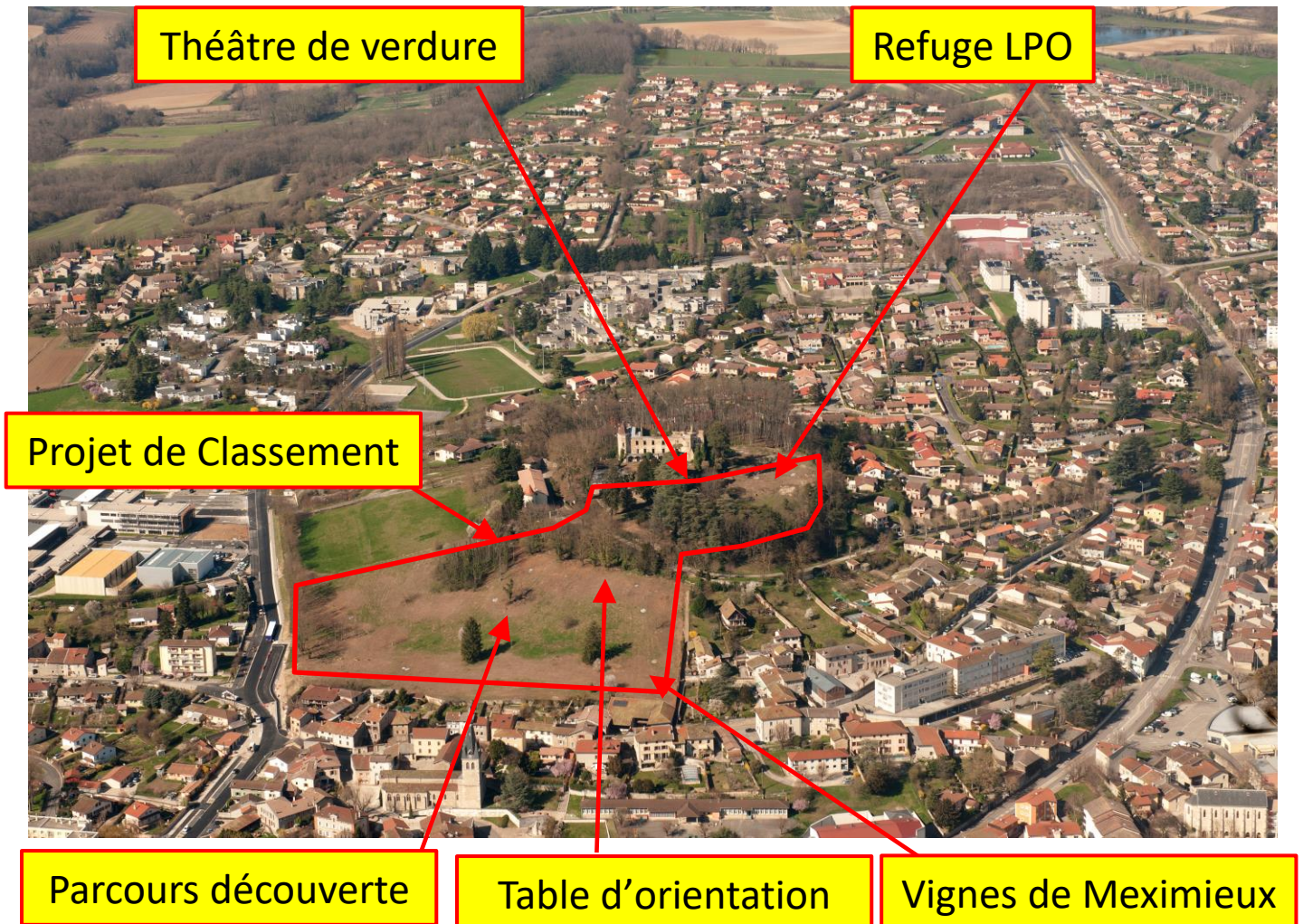
- Facilitant les déplacements du quotidien dans une démarche plus écologique et responsable,
- Permettant de faire plus attention à leur santé et à l'environnement faune et flore,
- Favorisant l'animation et les rencontres par de nouveaux spectacles et activités pour toutes les générations,
  - Contribuant à l'épanouissement de la collectivité.

A l'heure actuelle où la population aspire à une ville plus verte, le cœur du projet architectural paysager est de plonger dans la réalité (environnementale, urbaine, patrimoniale) pour en révéler le potentiel dans le cadre d'une nouvelle articulation plus saine, plus équitable, et plus belle.

### 1.3) Les enjeux :

Le projet de classement dans le domaine public soulève plusieurs enjeux majeurs :

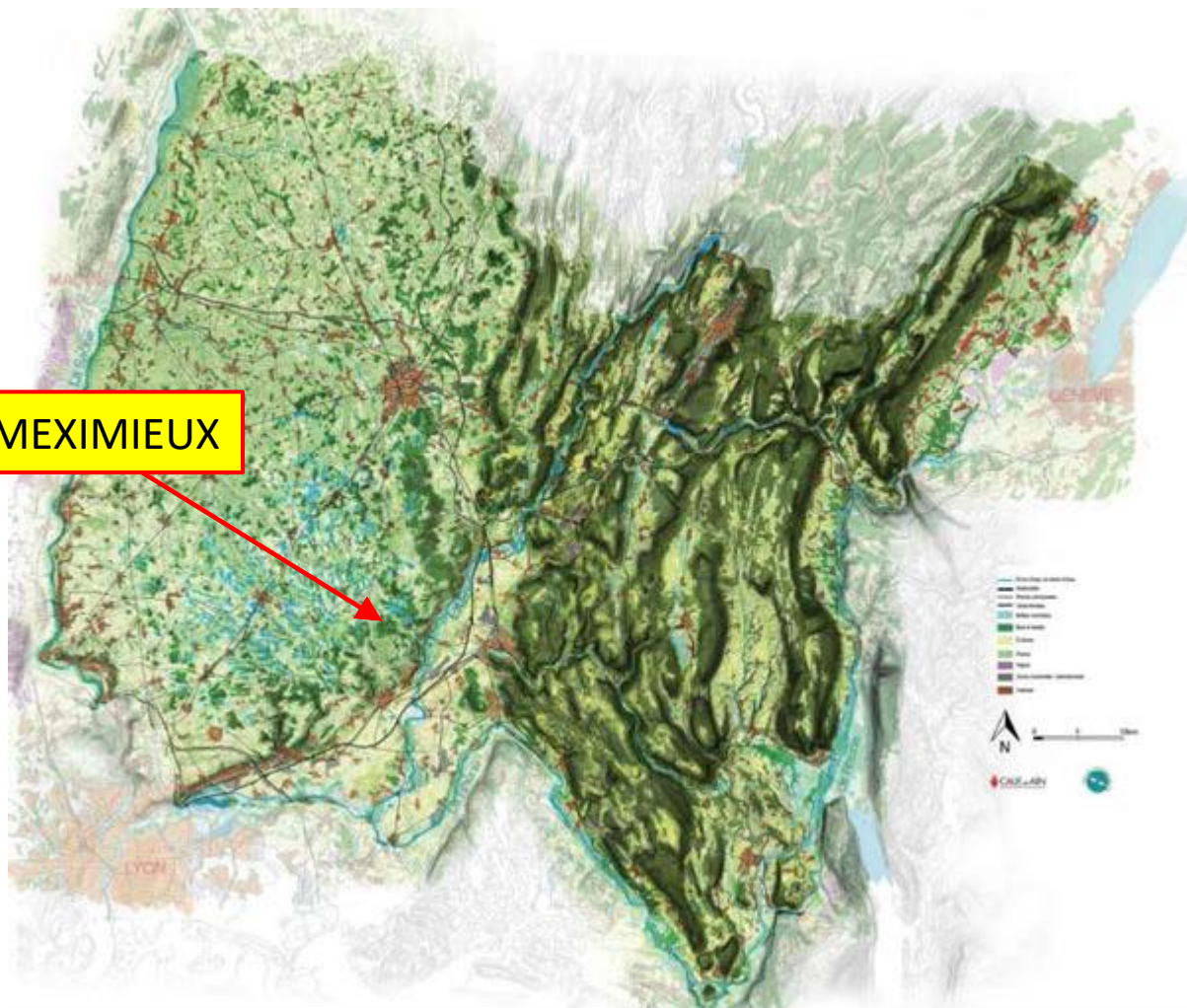
- **Préservation du patrimoine** : Protéger à long terme un site emblématique du patrimoine historique et naturel de Meximieux.
- **Accessibilité publique** : Offrir un accès permanent et sécurisé aux citoyens tout en développant des infrastructures pour les visiteurs.
- **Conservation écologique** : Garantir la protection de la biodiversité présente dans le parc, notamment en renforçant des partenariats avec des associations telles que la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) ou en garantissant une gestion raisonnée des espaces verts.
- **Attractivité touristique** : Renforcer l'attrait touristique de la commune par la valorisation de ce parc, à la fois comme espace vert et site historique.



## 2) LOCALISATION DU SITE DU PROJET

### 2.1) Description du site (Issue du diagnostic territorial du PLU)

- Topographie



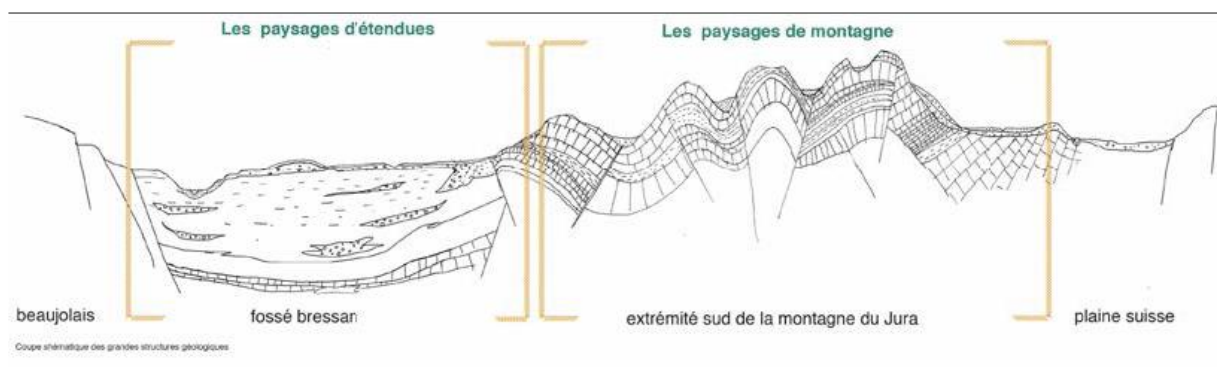
La commune de MEXIMIEUX est située au Sud-Ouest du département de l'Ain, sur le relief de la cœtière, qui marque la fin du plateau de la Dombes au contact de la plaine de l'Ain. À équidistance entre Lyon (35km) et Bourg-en-Bresse (36km)

## • La Géologie

Le département de l'Ain se situe à cheval entre deux domaines géologiques très contrastés et de superficie équivalente.

L'ouest est lié à la dépression du fossé bressan (paysages de grandes étendues) : les plaines de Bresse, le plateau de la Dombes, les grandes vallées de la Saône, du Rhône et de l'Ain

L'est est quant à lui lié à l'extrémité sud du massif du Jura (paysages de montagne) : les crêts du Jura, le Bugey, le Revermont

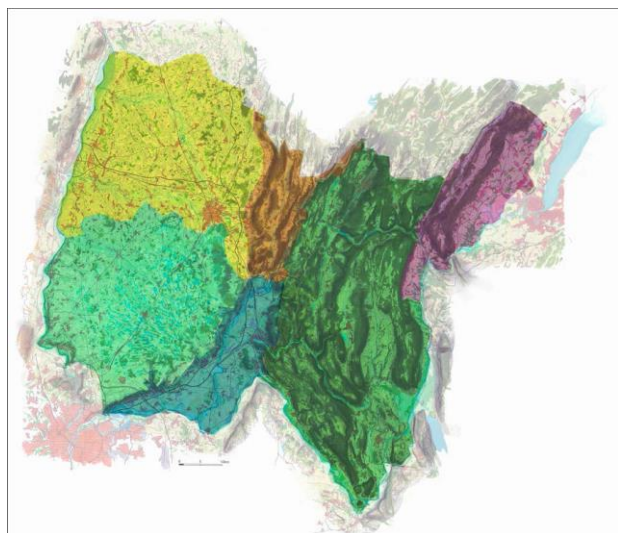


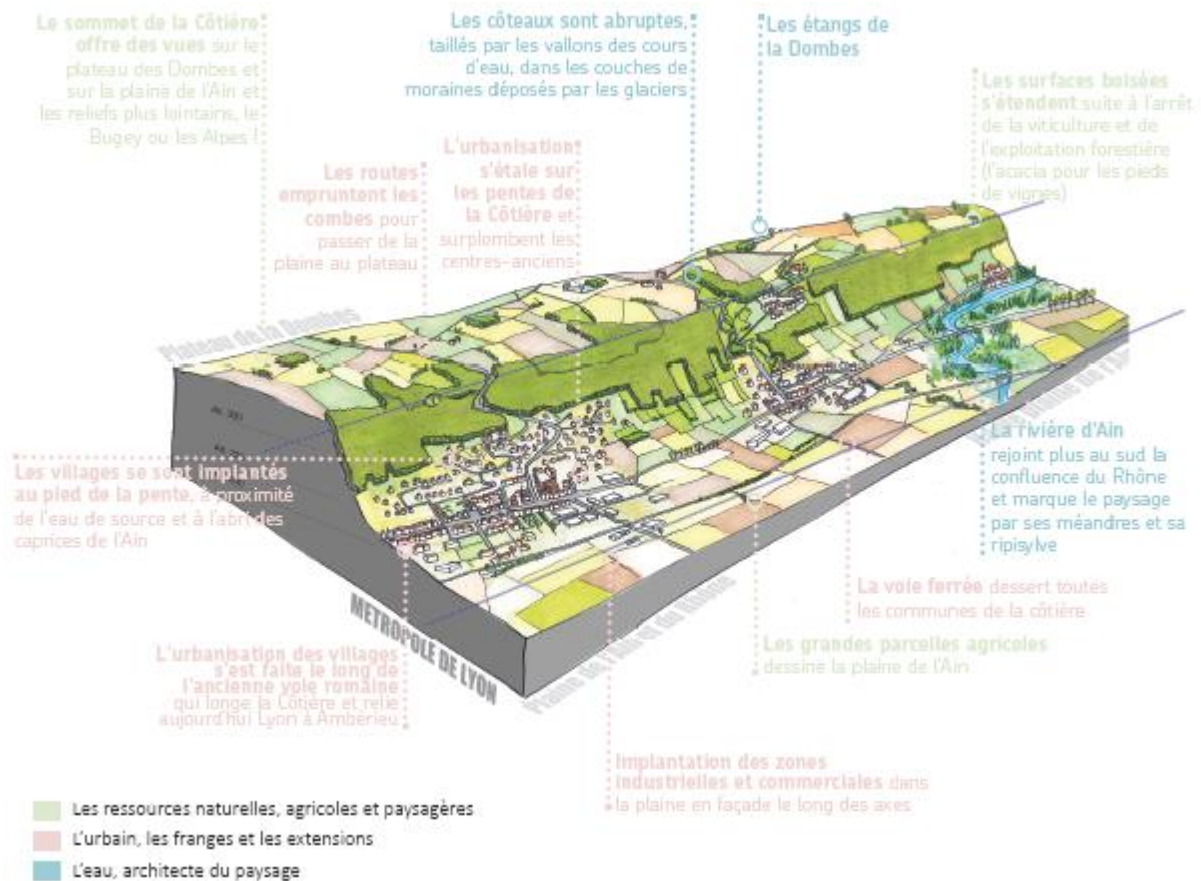
## • La côtière, un paysage d'interfaces

L'atlas des paysages de l'Ain identifie 6 grands pays en s'appuyant sur la géomorphologie du département.

Chaque pays se constitue d'unités paysagères, c'est-à-dire "une partie continue de territoire, cohérente d'un point de vue paysager. L'identification d'une unité paysagère s'appuie sur la caractérisation et la qualification du paysage. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité (Ministère de l'écologie et du développement durable dans les atlas de paysage, 2015).

La commune de Meximieux se situe dans le "pays" de la Plaine de l'Ain, au sein de l'unité paysagère de la Côtière de l'Ain et du Rhône.





Située sur la côteière de l'Ain et du Rhône, la commune de Meximieux s'implante sur ce puissant promontoire allant jusqu'à 300m d'altitude.

Des enjeux paysagers se dégagent déjà à l'échelle de l'unité paysagère dont fait partie la commune de Meximieux.

Offrir des vues depuis les belvédères naturels en valorisant les itinéraires routiers et pédestres, en tant qu'intermédiaires entre les paysages et les spectateurs. Ils forment des continuités physiques entre plaine et plateau.

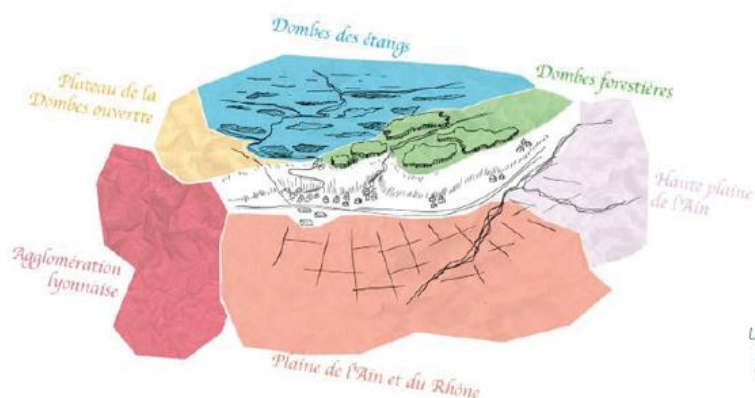
Maintenir les espaces de respiration pour consolider les continuités naturelles restantes en s'appuyant sur les côteaux boisés et les cultures qui subsistent.

Maitriser l'extension urbaine sur les pentes en assurant une insertion harmonieuse des constructions (pentes, ouvertures visuelles)

Mettre en valeur les espaces publics en s'appuyant sur le tissu de village-rue (percées pédonculaires viaires)

Valoriser le tissu ancien de bord de plateau (hameaux) en respectant la forme urbaine ancienne.

Retrouver la présence et les paysages de l'eau en donnant accès aux cours d'eau. Utiliser l'eau comme vecteur de visite, en prévoyant par exemple des circulations douces et des espaces publics.



L'unité de la côteière de l'Ain et du Rhône comme trait d'union entre 4 unités de paysage caractérisés par une plaine alluviale et un plateau argileux.  
Source : Atlas du paysage de l'Ain



Le relief de la côteière offre de nombreux points de vue. À Meximieux, le point haut culmine à près de 308m d'altitude (plateau de la Dombes) et le point bas à 214 m (plaine de l'Ain).

**Haut de la côteière - La ligne de crête** : point de vue sur le grand paysage (relief du Bugey et des Alpes), ouverture visuelle

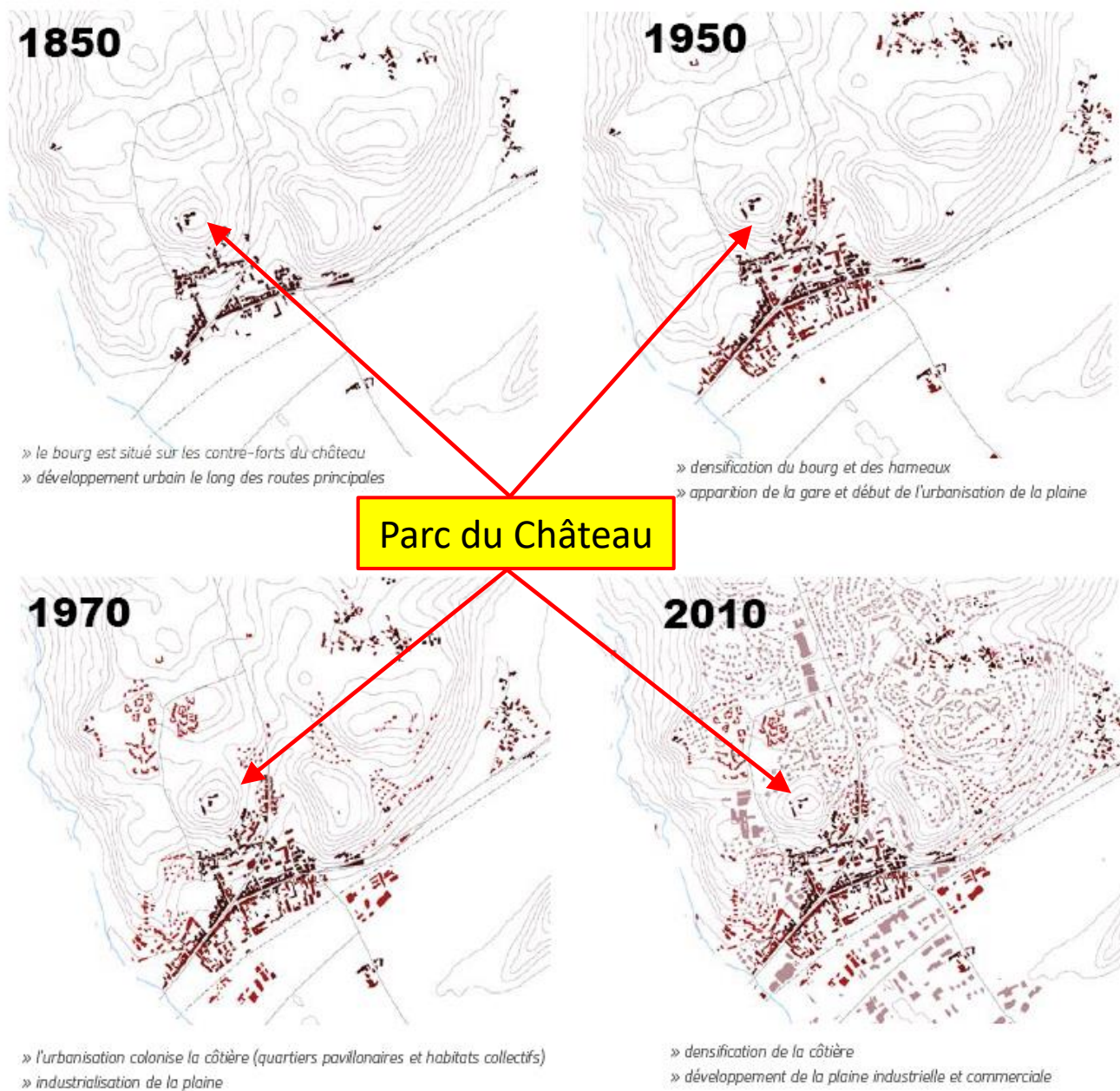
**La butte boisée du château** : point dominant au cœur du centre-ville

**La butte boisée de Chavagneux** visible depuis la plaine

### Une topographie d'interface entre le plateau des Dombes et la plaine de l'Ain.

La topographie constitue l'un des éléments majeurs caractérisant la qualité du cadre de vie de la côteière : points de vue, éléments naturels, vallons et buttes formant des coulées vertes, etc...

- Un paysage façonné par l'installation humaine et le développement urbain



Le tissu urbain s'est développé de manière linéaire le long de la côtère, au détriment des parcelles de vignes aujourd'hui remplacées par les forêts sur les hauteurs. L'habitat s'est installé en limite de propriété, pour économiser le foncier.

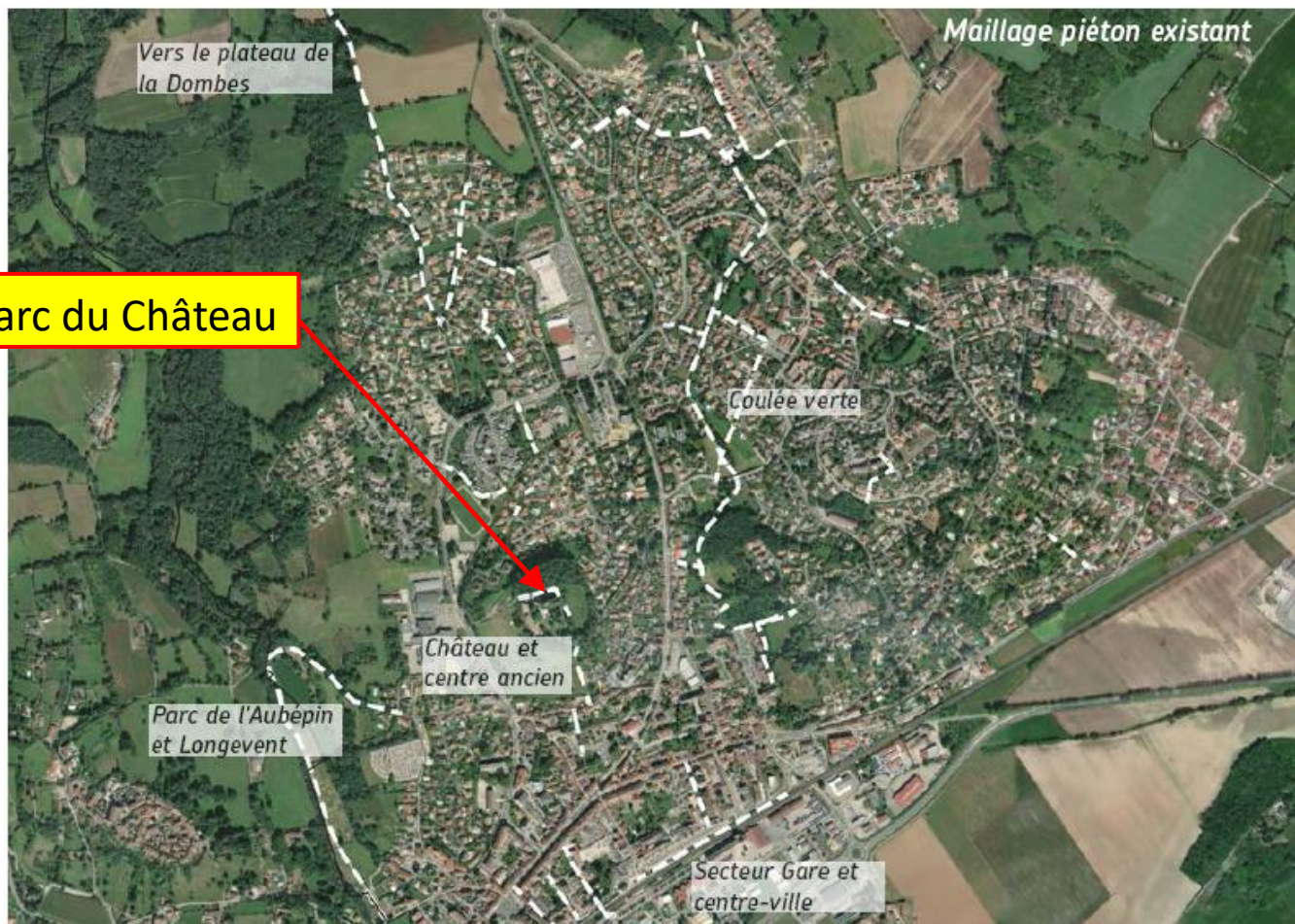
La création de la centrale du Bugey se traduit dans les années 70 par un net accroissement de la population. La cité EDF des Galamières fait désormais partie de la liste « Architecture et urbanisme 1945-1975 » établie par le Ministère de la Culture. Vers 1975 le château est vendu à un promoteur immobilier qui crée l'actuel lotissement du Château sur une partie du domaine.

## • Les cheminements

La commune présente un certain potentiel en matière de sentiers piétons insérés au cœur du tissu urbain.

Dans le centre-urbain, qu'ils soient publics ou privés, ils s'insèrent en parallèle des parcelles longitudinales et permettent de percer le front bâti du centre-ville et de relier les différents espaces publics (la gare, la rue commerçante, le parc de l'Aubépin, la coulée verte etc.).

Dans les quartiers résidentiels, les cheminements piétons permettent de traverser les poches bâties. Ils sont le plus souvent arborés ou végétalisés et font le lien à la coulée verte ou aux chemins agricoles du plateau





## • Entités urbaines et paysagères

L'analyse paysagère et urbaine a permis d'aboutir à une organisation du territoire communal en 4 entités urbaines et paysagères, se traduisant chacune par des enjeux.

Ces séquences ont été différenciées selon les points suivants :

- la typologie urbaine et paysagère
- la topographie
- la proximité vis-à-vis du centre-urbain
- le type d'occupation du sol



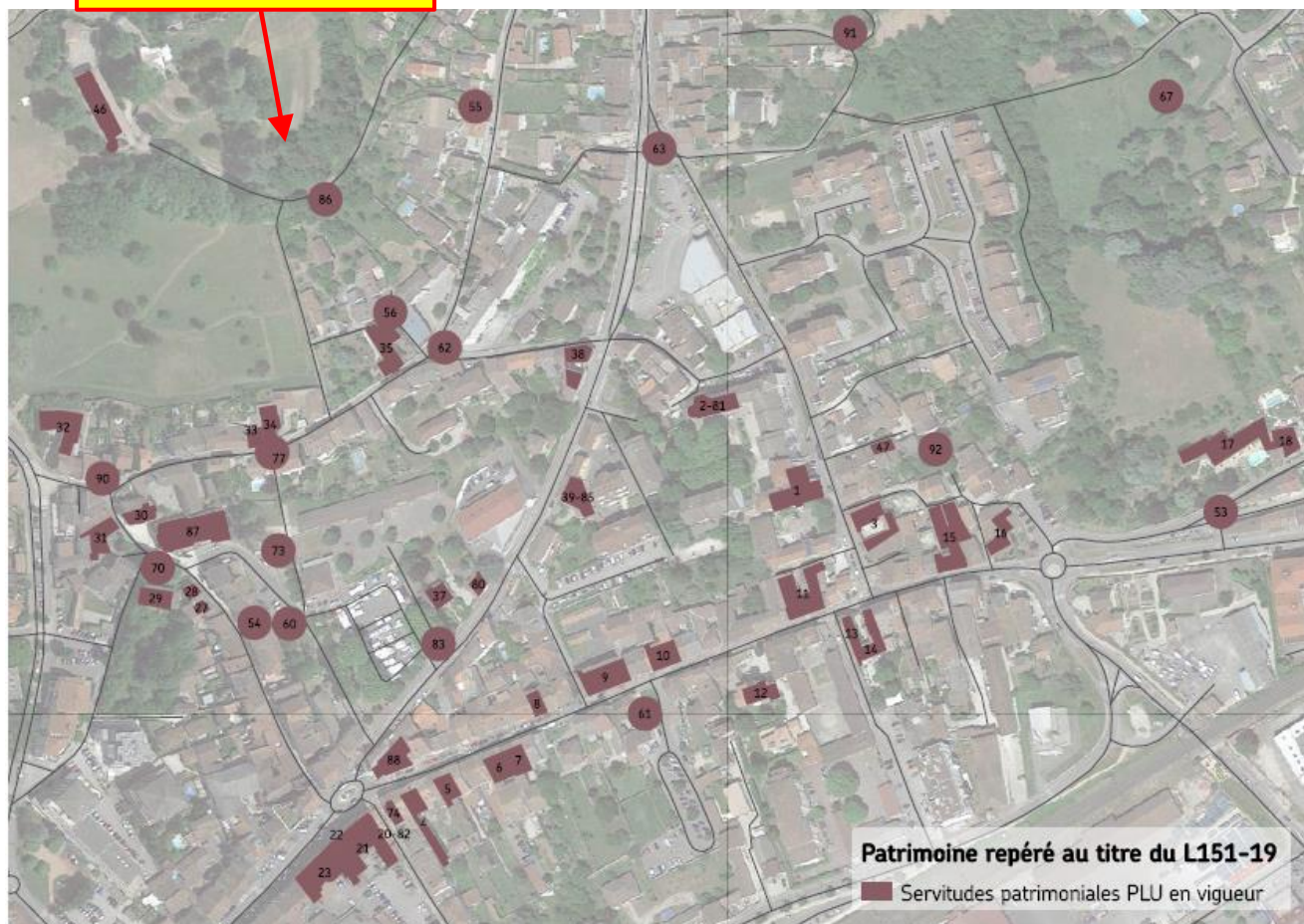
Les entités urbaines et paysagères de la commune sont :

- Le plateau de la Dombes, agricole et naturel,
- La côteière habitée,
- Le centre-urbain,
- La plaine de l'Ain, industrielle et agricole.

## • Inventaire du petit patrimoine

Un certain nombre d'éléments bâtis sont inventoriés au titre de l'article L151-19 du CU. Ils témoignent de l'organisation de la vie quotidienne d'autrefois et font en ce sens partie intégrante de l'identité de Meximieux (église, lavoirs, fours ...). Le petit patrimoine, aussi appelé « patrimoine ordinaire », est le témoin historique du territoire. Il est d'autant plus important de le préserver et de le valoriser que lorsqu'il est situé dans l'espace public.

### Parc du Château



#### Patrimoine bâti

- 1- Mairie, 3 rue du Ban Thévenin
- 2- Bibliothèque, 3 rue du Ban Thévenin
- 3- Maison Charvieux, 6 rue du Ban Thévenin
- 4- Maison, 6 rue de Genève
- 5- Maison, 10 rue de Genève
- 6- Maison, 16 rue de Genève
- 7- Maison, 18 rue de Genève
- 8- Maison, 21 rue de Genève
- 9- Maison « Brunet », 27 rue de Genève
- 10 - Maison Jacquemet, 31 rue de Genève
- 11- 43-45 rue de Genève
- 12- Maison, 46 rue de Genève
- 13- Étude notariale, 50 rue de Genève
- 14- Maison, 1 rue du Champ de foire
- 15 - Maison, 61 rue de Genève
- 16- Maison, 65 rue de Genève
- 17- Maison, 1 rue St Julien
- 18- Maison, 5 rue St Julien
- 19- Maison, 16 rue St Julien
- 20- Maison, 1 place Vaugelas
- 21- Maison, 3 place Vaugelas
- 22- Maison, 5 place Vaugelas
- 23- Maisons, 7 - 7b - 9 place Vaugelas
- 24- Maison, 18 rue de Lyon
- 25- Maison, 38 rue de Lyon
- 26- Maison 60 rue de Lyon
- 27- Maison, 31 rue de l'Église
- 28- Maison, 33 rue de l'Église
- 29- Maison Quantin, 1 place de Blonay

- 30 - Maison, 4 place de Blonay
- 31- Maison, 1 place Chantabeau
- 32- Maison et grange, 14 place Chantabeau
- 33 - Maison, 17 rue de l'Ancienne Cure
- 34- Maison, 19 rue de l'Ancienne Cure
- 35- Maison, cour et grand jardin, Irue de Rapan
- 36- Maison et cour intérieure, 10 à 16 rue du Fouilloux
- 37- Maison Pochon, 11 place du lieutenant Giraud
- 38- Castel Faroux, 9 rue du Dr Boyer
- 39- Maison du Dr Boyer
- 40- Maison, 10bis du Guichardet
- 41- Maison « Migraine-George », 5 et 13 chemin de la Côte Colliard
- 42- Vestiges, 17 rue Pinat
- 43- Grange Jacquemet, ou maison du palais, 22 chemin du Palais
- 44- Maison, 58 rue de la Citadelle
- 45- Moulin Favre
- 46- Tour de la ferme du Château**
- 47- Tour du quartier du ruisseau

#### Petit Patrimoine

- 48- Pigeonnier, 15 rue Pinat
- 49-Pigeonnier, impasse des mille chênes
- 50- Fontaine, 58 rue de la Citadelle
- 51- Fontaine Bossonne, 19 rue du Fouilloux
- 52- Fontaine, 9 chemin de la Côte Colliard
- 53- Ancienne fontaine, intersection rues Laplantaz et St Julien
- 54- Fontaine du square des anciens combattants
- 55- Puits, rue du Puits Volant
- 56- Puits de la rue de Rapan

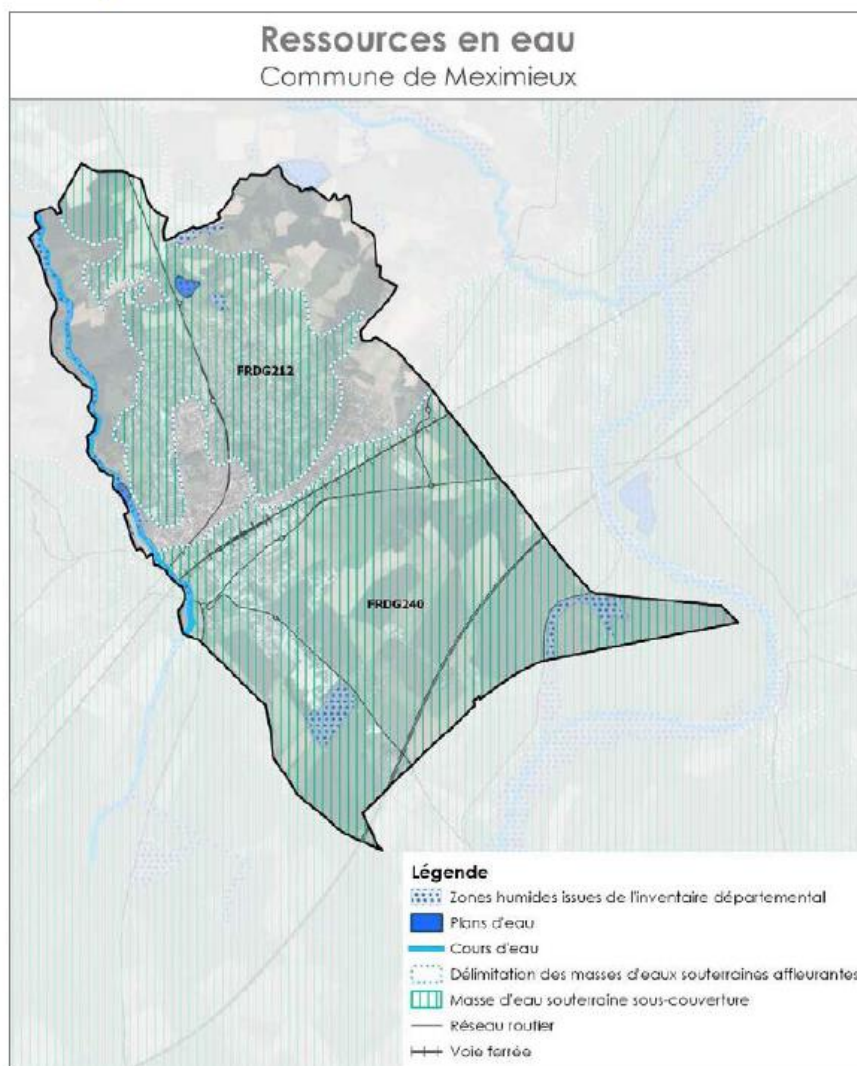
57- Puits du Palais, 18 rue Baudin  
 58- Puits de la grange Jacquemet, 22 chemin du palais  
 59- Puits de Chavagneux, 37 rue des vignes  
 60- Puits du square des anciens combattants  
 61- Puits de la place de l'Europe  
 62- Croix Estion, intersection des rues du Faroux et de l'Ancienne Cure  
 63- Croix du Mas Grobon  
 64- Croix de Chavagneux, intersection route de Villieu et rue de Chavagneux  
 65- Croix de la Côte  
 66- Croix du Cimetière  
 67- Croix du calvaire  
 68- Croix Faucher, intersection route de Chalamont et celle menant au Favier  
 69- Croix Cotentin, à l'intersection des rues des Granges et de la Croix Cotentin  
 70- Vierge de la place Blonay  
 71- Vierge de la rue des Maisons  
 Neuves, rue des maisons-neuves  
 72- Buste du Général de Messimy, Intersection rue de Lyon et de la route de Trévoux  
 73- Monument aux morts de la guerre 39-45, place du général Davison  
 74- Bornes, 1 rue de la gare

75- Borne, intersection rue de Lyon et rue du moulin  
 76- Borne, 38 rue de Lyon  
 77- Bornes, montée des écoles  
 78- Borne, chemin allant du Palais à Fétan  
 79- Borne, chemin de Barbarel  
 80- Inscription, mur jardin Pochon  
 81- Inscription gallo-romaine, mur dela bibliothèque  
 82- Plaque Vaugelas, 1 place Vaugelas  
 83- Plaque de la stèle Giraud  
 84- Plaque Marcelle Vion  
 85- Plaque du Dr Boyer  
 86- Plaque, allée du château  
 87- Église  
 88- Beffroi  
 89-Bâti ment de la Caisse d'Epargne  
 90-Lavoir Chantabeau, place chantabeau  
 91- Lavoir du Carlet, chemin du Carlet  
 92- Lavoir du ruisseau, passage constantin  
 93- Lavoir de la Côte, rue du lavoir  
 94- Lavoir de Chavagneux, rue de chavagneux  
 95- Four à pain, 10 rue Pinat



*Ferme du château propriété de la famille ASSIER.*

- **Le contexte hydrographique de la commune.**



**Le Longevent**



**Étang l'Aubépin**



**Mare**

La commune de MEXIMIEUX possède plusieurs ressources en eaux :

2 Ruisseaux :

- le ruisseau du Longevent en bon état écologique (atteint en 2021) et chimique (atteint en 2015)
- Le ruisseau de Bovagne, qui traverse le centre de la commune et crée un vallon où a été aménagé un parc.

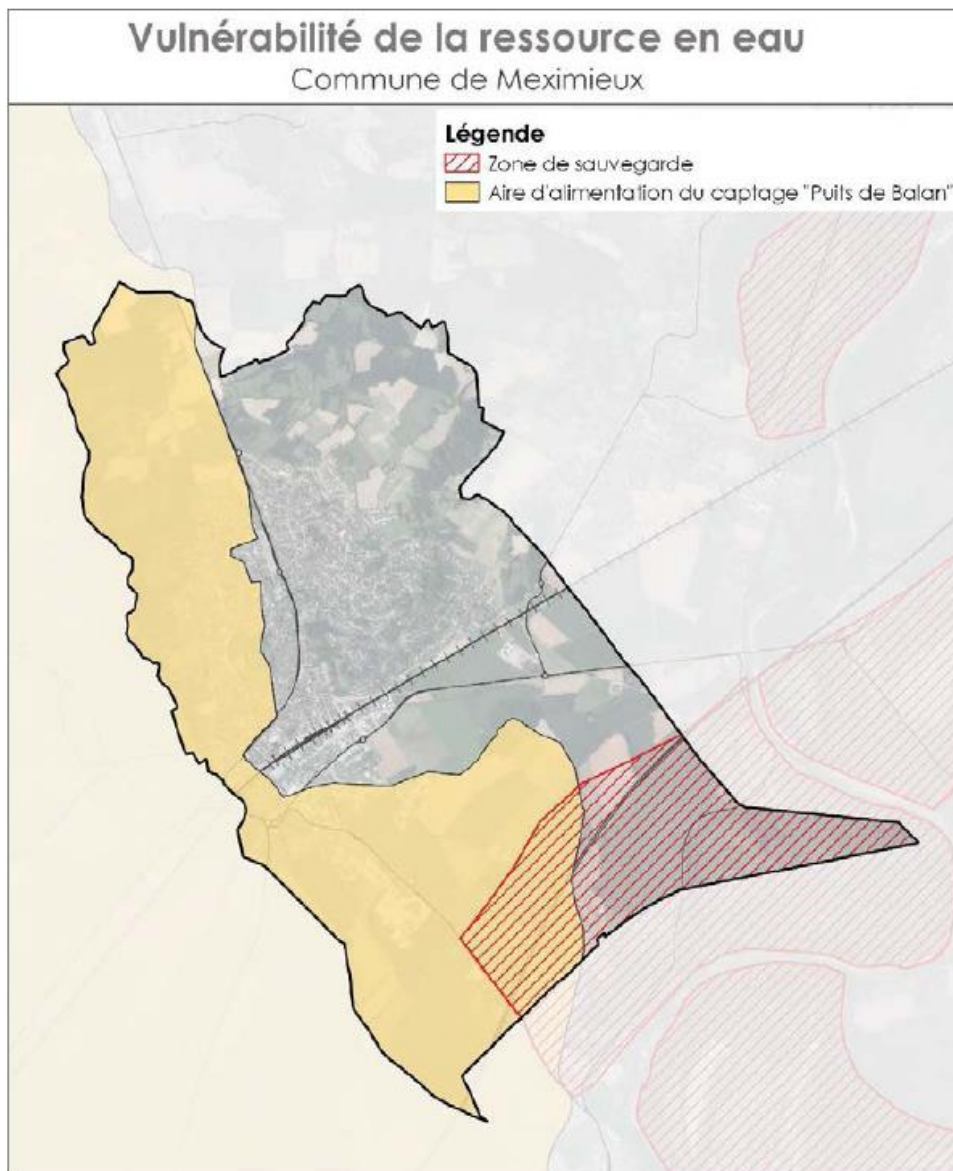
4 plans d'eau dont les étangs Vivier et de l'Aubépin.

4 masses d'eaux souterraines présentant un bon état quantitatif,

2 masses d'eau affleurantes avec un état qualitatif médiocre (Alluvions plaine de l'Ain Sud et Formations plioquaternaires et morainiques Dombes) du fait d'une faible protection superficielle.

Les documents de planification et de gestion sont : SDAGE Rhône- Méditerranée, SAGE Basse Vallée de l'Ain, contrat pluriannuel d'actions en faveur des milieux aquatiques, signé entre le SR3A et l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée.

Le territoire est situé en zone vulnérable aux nitrates et en zone sensible au phosphore et à l'azote.



#### **Petit cycle de l'eau :**

La distribution de l'eau appartient au Syndicat des Eaux Dombes Côtière (ex SIE Meximieux et Côtière). Cinq forages et trois puits permettent une alimentation en eau potable de la population. Une partie du territoire est concerné par l'aire d'alimentation du captage « Puits de Balan ».

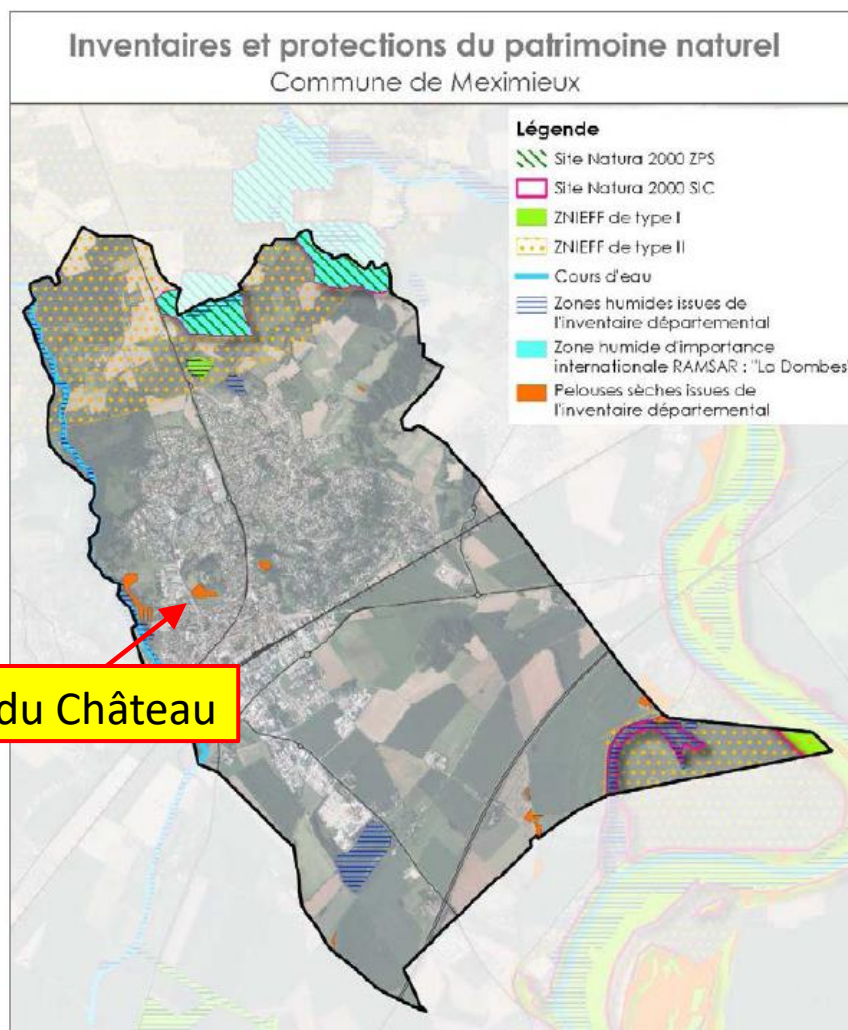
Le réseau de distribution AEP a bon niveau de rendement (87,8%).

La station de traitement des eaux usées (STEU) mise en service en 2010, d'une capacité de 10 000 EH est conforme en équipement et en performance. Le séchage des boues se fait en serre et un protocole a été mis en place pour leur valorisation agricole. Le traitement des effluents est complété par un lagunage naturellement aéré.

La gestion des eaux pluviales est efficace (cuvrages, réseau fonctionnel, pas de problématique de ruissellement malgré la topographie).

Le sud du territoire se trouve dans une Zone de Sauvegarde Non Exploitée (alluvions de la plaine de l'Ain).

- Les milieux naturels



Étendue végétale à proximité de l'étang l'Aubépin



Hôtel à insecte à proximité des jardins partagés



Espace de respiration au nord de Maison Neuves (Sent. de Saint-Julien)

La commune de MEXIMIEUX a des milieux naturels riches et variés : espaces forestiers, prairies, pelouses sèches...

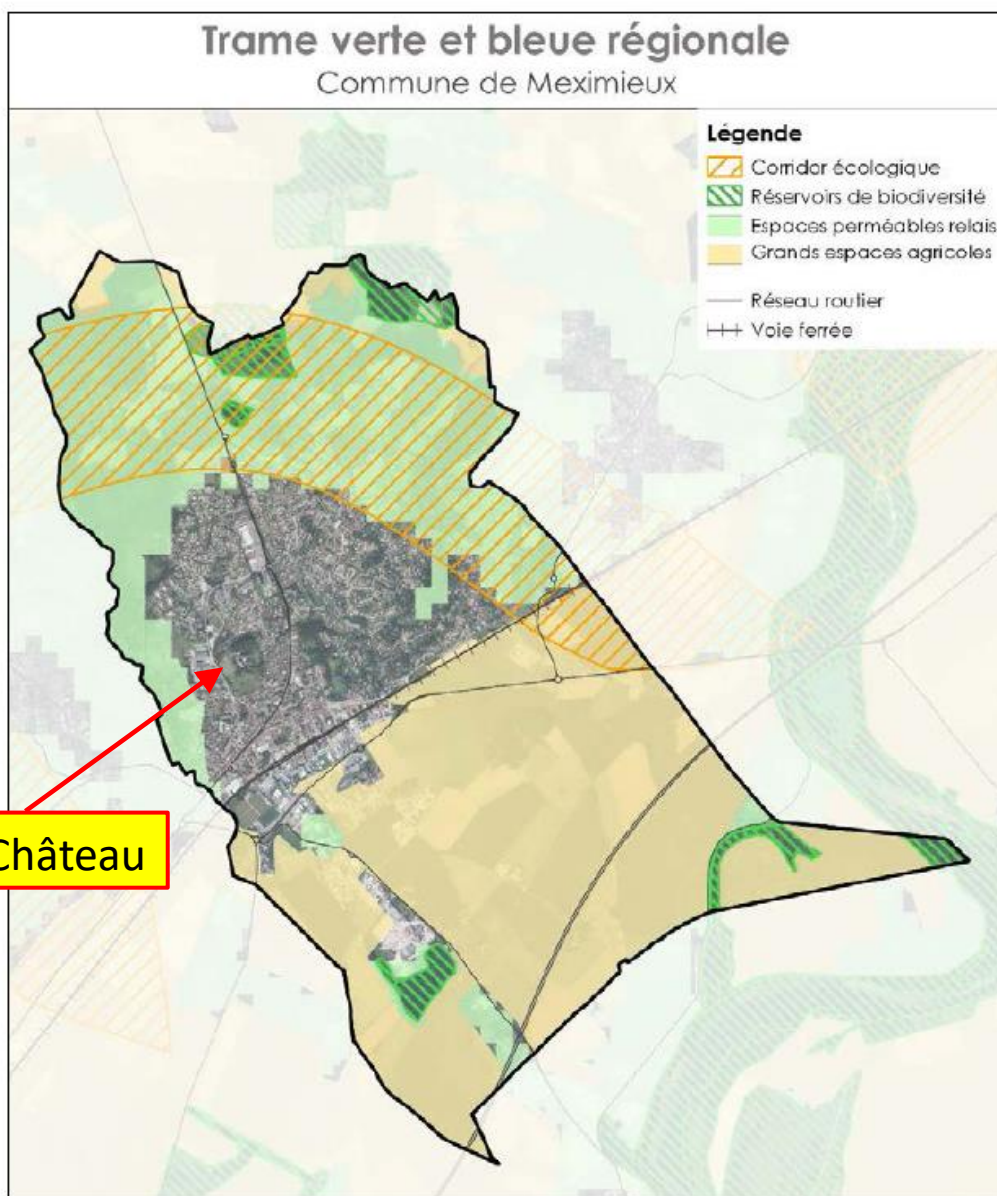
Des milieux refuges pour la biodiversité communale

Une richesse reconnue (sites Natura 2000 de La Dombes et de la Basse Vallée de l'Ain, 2 ZNIEFF de type I, 2 ZNIEFF de type II, 8 zones humides, des zones humides RAMSAR, des pelouses sèches identifiées par le CEN)

Identification du ruisseau du Longevent en tant que frayère de l'Ain (poissons sur la liste 1 avec truite fario, lamproie de planer, vandoise, chabot, etc.).

Un engagement avec la LPO

- **La trame Verte et Bleue**



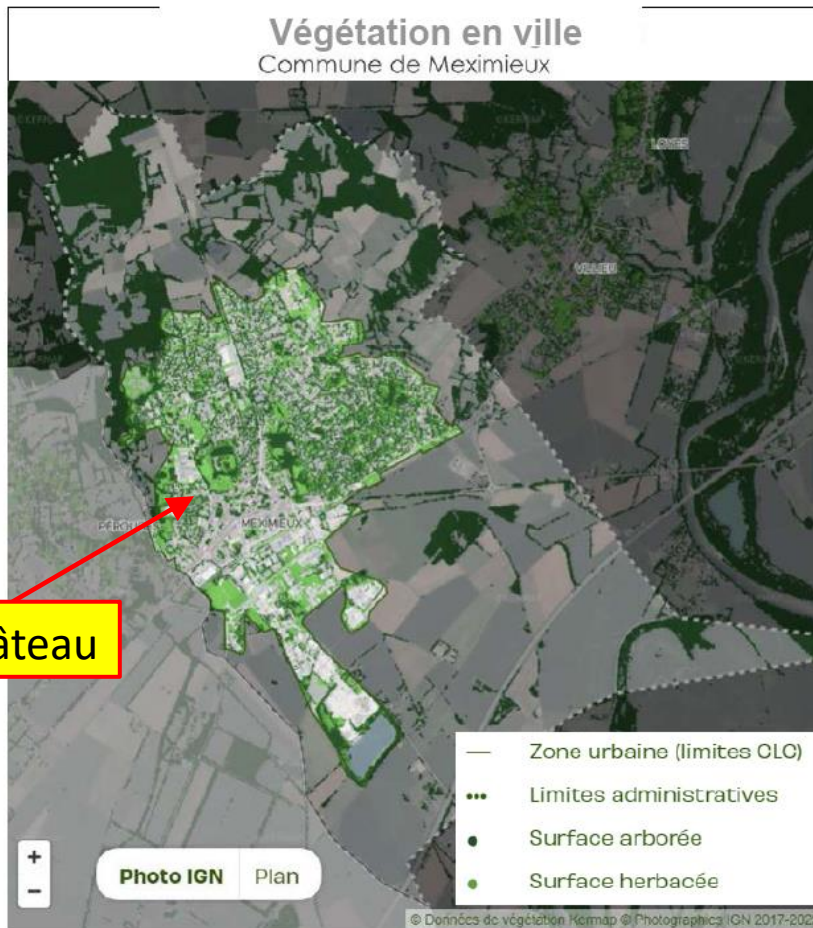
La Commune est un maillon de la trame verte et bleue régionale (16 réservoirs de biodiversité, 1 corridor écologique surfacique du SRADDET).

La trame verte et bleue de la commune est composée d'espaces perméables relais (mosaïque de boisements et prairies), d'un réseau de haies développé, d'une ripisylve localement développée le long du ruisseau Longevent.

On constate aussi une matrice agricole complémentaire mais moins perméable, une trame bleue peu présente (cours d'eau, mares/étangs), une fragmentation liée aux infrastructures de transport et énergétiques (voie ferrée, autoroute, ligne à haute ou très haute tension).

En 2023 une politique d'extinction de l'éclairage public a débuté : extinction de 23h30 à 5h30 sauf sur les grands axes.

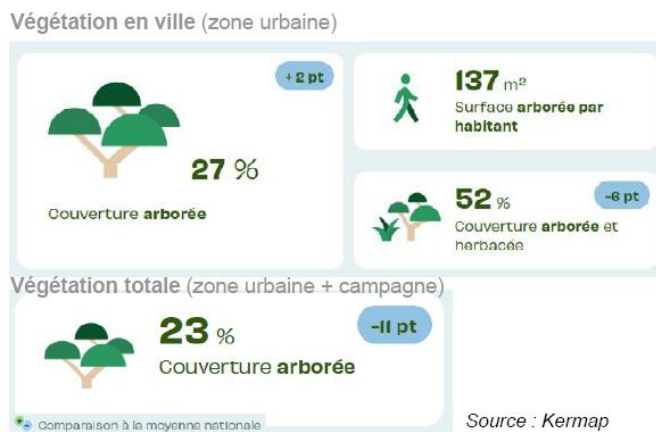
- La Végétation dans la ville



Parc du Château

La commune a la volonté de préserver et restaurer une continuité sous forme de « coulée verte » autour de l'espace urbain, en passant sur la côtière.

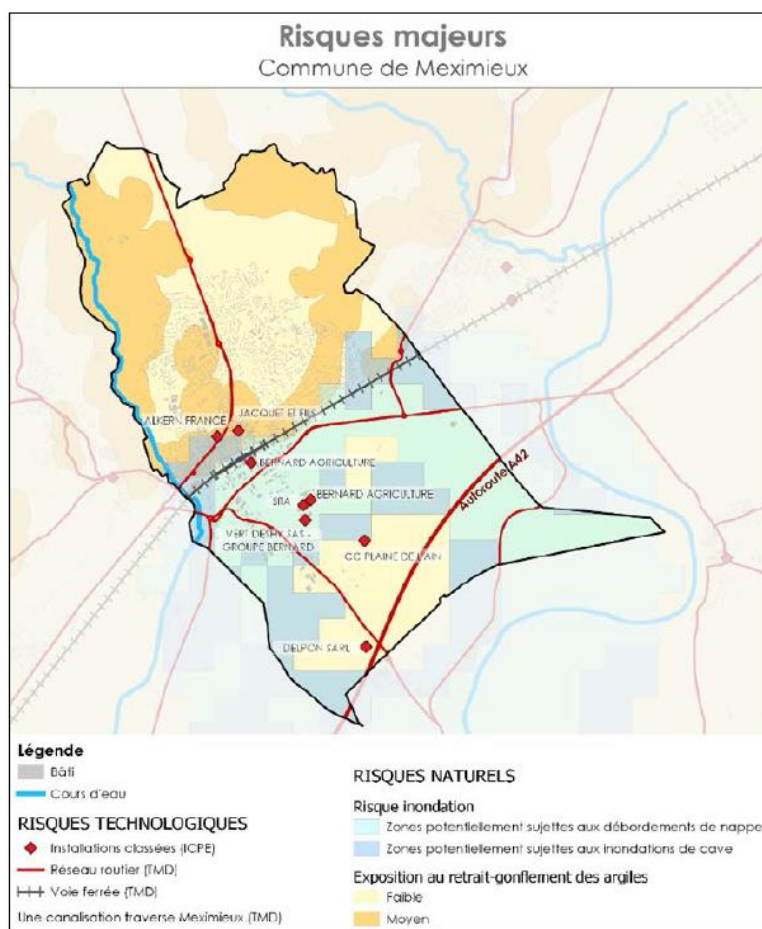
Il existe un patrimoine arboré ponctuel dans l'espace urbain, y compris en centre-ville, lié à des parcelles privées.



Patrimoine arboré de Chavagneux et du quartier de la gare



- **Risques majeurs : un territoire exposé à de nombreux risques**



## Les risques naturels

Il existe 9 arrêtés reconnaissant l'état de catastrophe naturelle depuis 1983 : 3 pour sécheresse et 6 pour inondations.

Le territoire est confronté au risque d'inondations lentes, de crues torrentielles et de remontée de nappes. Il est vulnérable au risque sismique et aux mouvements de terrain. Il est exposé au risque moyen-faible au retrait/gonflement des argiles, à un faible risque de feu de forêt (actuellement).

## Les risques connus permettant de mieux les prendre en compte.

Présence de 4 installations classées.

Un risque de rupture du barrage (Allement, Coiselet et Vouglans).

Un territoire concerné par le risque lié au Transport de Matières Dangereuses (voie ferrée de la ligne Chambéry-Lyon, autoroute A42 et canalisations de gaz et de pétrole).

- Les déplacements



Parc du Château

Par son dynamisme, Meximieux draine des déplacements relatifs aux activités économiques, à l'emploi, au tourisme ou pour répondre aux besoins du quotidien des habitants.

Des aires de stationnements existent, notamment la gare qui représente 42% des stationnements disponibles dans la ville.

4 places sur 5 sont occupées en journée, traduisant l'attractivité de la ville et l'importance que revêt l'aménagement de places de parking. Malgré leur nombre important et les systèmes mis en place pour réguler la rotation des voitures sur ces espaces, certains secteurs clés sont saturés (gare, rues commerçantes, autour de la mairie).

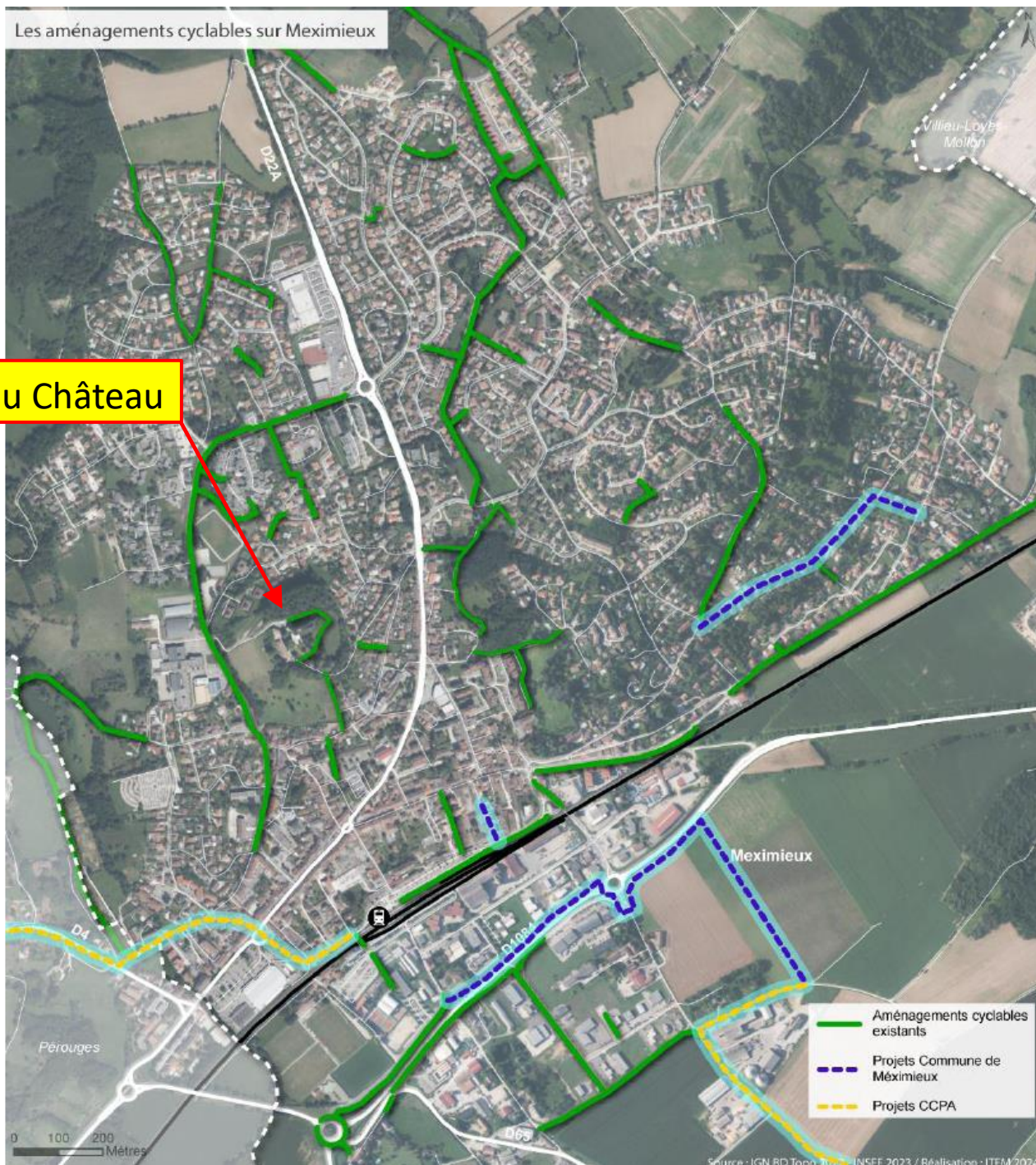


*L'offre de stationnements à MEXIMIEUX*

La gare, pôle d'échange multimodal de la commune, assure l'accueil des touristes et la liaison vers le Grand Lyon pour 1/8ème des actifs qui utilisent les transports en commun (341 personnes).

En chiffres :

- 715 335 voyageurs en 2022 : **Soit 1960 voyageurs par jour en 2022**
- 12% des ménages de la commune ne possèdent pas de voiture
- 1,37 véhicules par ménage
- 42% des ménages possèdent plus d'une voiture
- 68% des répondants à l'enquête de déplacement estiment que les cheminements piétons sont délicats
- Voies cyclables discontinues (11 km au total)
- "23% de la population se trouve à moins de 10 min à pied de la gare"



La commune a pour objectif d'agrandir le parc de l'Aubépin d'environ 11 hectares, dont l'Établissement public foncier se porterait acquéreur, pour créer un véritable parc urbain agrémenté d'aménagements légers, types kiosques, jeux pour enfants, ou des espaces de pique-nique.

Le projet de parc a aussi dans ses ambitions de supporter la biodiversité, en permettant d'agrandir un espace « identifié comme refuge LPO », tout en protégeant et développant une partie de la forêt et de la végétation présente, avec l'arboretum en amont de l'étang.

Autre point important : avec cet agrandissement, la ville compte bien boucler l'anneau vert par le biais d'une voie piétonne, le long du Longevent, qui passera par la rue de la Vuillardière pour offrir ainsi une liaison naturelle entre les quartiers de Meximieux, par le biais d'une continuité paysagère de 4,8 km.



*Le projet d'anneau vert de la commune de MEXIMIEUX.*

- **Le tourisme**



*Parc de l'Aubépin*



*Circuit du dragon au départ de la gare de Meximieux*



*Plateau de la Dombes*



*Plateau de la Dombes. Sources : Cattanova*

Le patrimoine bâti (monuments historiques, petit patrimoine, bâti historique...), naturel et paysager constitue un vecteur touristique pour la commune. En effet, du fait de ses caractéristiques naturelles et paysagères, entre la plaine de l'Ain et le plateau de la Dombes, Meximieux est essentiellement tournée vers le tourisme vert. Le parc de l'Aubépin se situe le long du cours d'eau du Longevent et offre un cadre naturel riche et de qualité ainsi qu'un point de vue sur la cité de Pérouges. Aussi, la commune a pour ambition de créer un anneau vert, qui permettrait de relier et de valoriser les différents espaces verts ou de nature existants au sein de la commune.

L'attrait touristique de Meximieux repose aussi sur sa proximité à la cité médiévale de Pérouges. La gare de Meximieux Pérouges constitue la porte d'entrée des touristes sur le territoire et est le point de départ du circuit touristique menant à Pérouges.

Meximieux accueille plutôt un tourisme journalier. L'offre d'hébergement de la commune ne permet pas de capter un tourisme plus long.

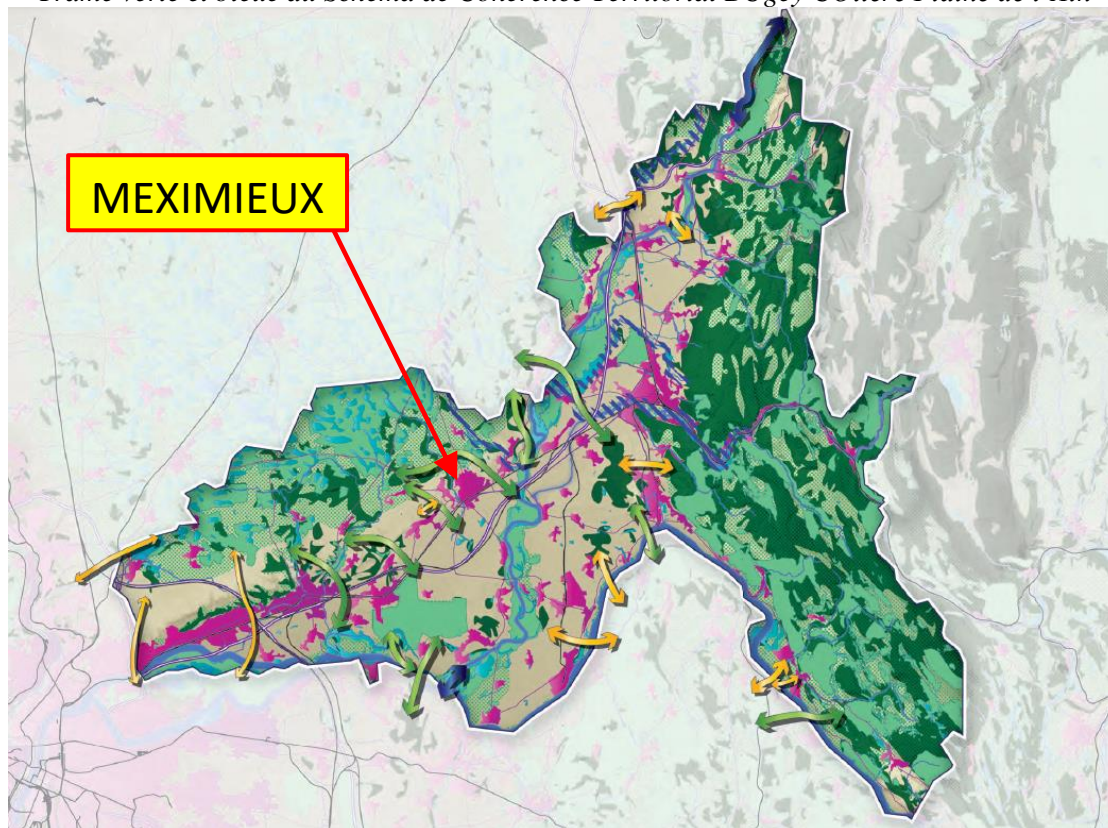
Les points à retenir concernant le tourisme sur la commune sont :

- 1 hôtel
- Le beffroi (patrimoine historique) et la galerie d'art
- Office du tourisme (OT) de la mairie
- Château de Meximieux
- Proximité immédiate de la cité médiévale de Pérouges et du Bugey (promotion touristique de ces lieux via l'OT intercommunale Pérouges-Bugey)
- Possibilité de réaliser des balades (notamment le chemin vers Pérouges)

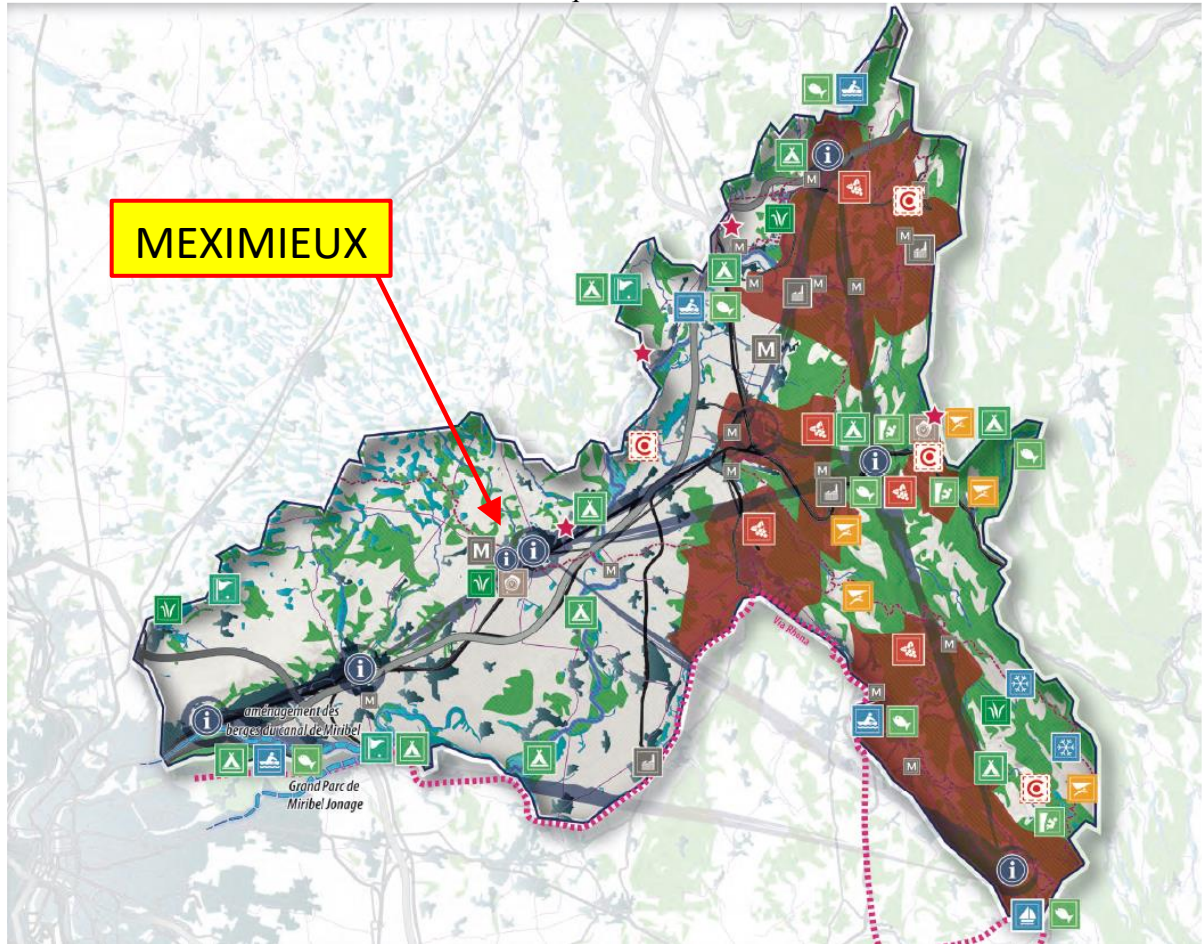
## 2.2) Contexte réglementaire :

- **Le SCOT BUCOPA**

*Trame verte et bleue du Schéma de Cohérence Territoriale BUgey COtière Plaine de l'Ain*



La ville de MEXIMIEUX fait partie des plus importantes aires urbaines de la Côtière. Elle est entourée par deux corridors écologiques reliant le plateau de la Dombes avec La rivière d'Ain et la plaine de l'Ain.



### L'armature touristique

Une offre de loisirs attractive

-  Base de loisirs
-  Port de plaisance
-  Golf
-  Vol libre
-  Camping
-  Domaine nordique
-  Escalade / via ferrata
-  Itinéraire velo : viaRhôna
-  L'Anneau bleu : donner accès à tous, à la nature

Un patrimoine naturel à valoriser : découverte Nature, circuits pédagogiques, ...

-  Unité Touristique Nouvelle : Grottes de Cerdon, site paléolithique de Marchamp, base de loisirs Saint-Rambert
-  AOC vins du Buget
-  Sites classés ou inscrits naturels
-  Itinéraires de randonnée : GRP, GR59, ...

Un patrimoine architectural, historique et culturel comme support d'événements rayonnants

-  Villages classés ou labellisés
-  Musées, monuments historiques, autres sites classés ou inscrits
-  Patrimoine industriel
-  Projets touristiques à soutenir : Le Château du Petit Prince, à Saint-Maurice-de-Rémens
-  Autres sites classés

La structuration de la filière tourisme

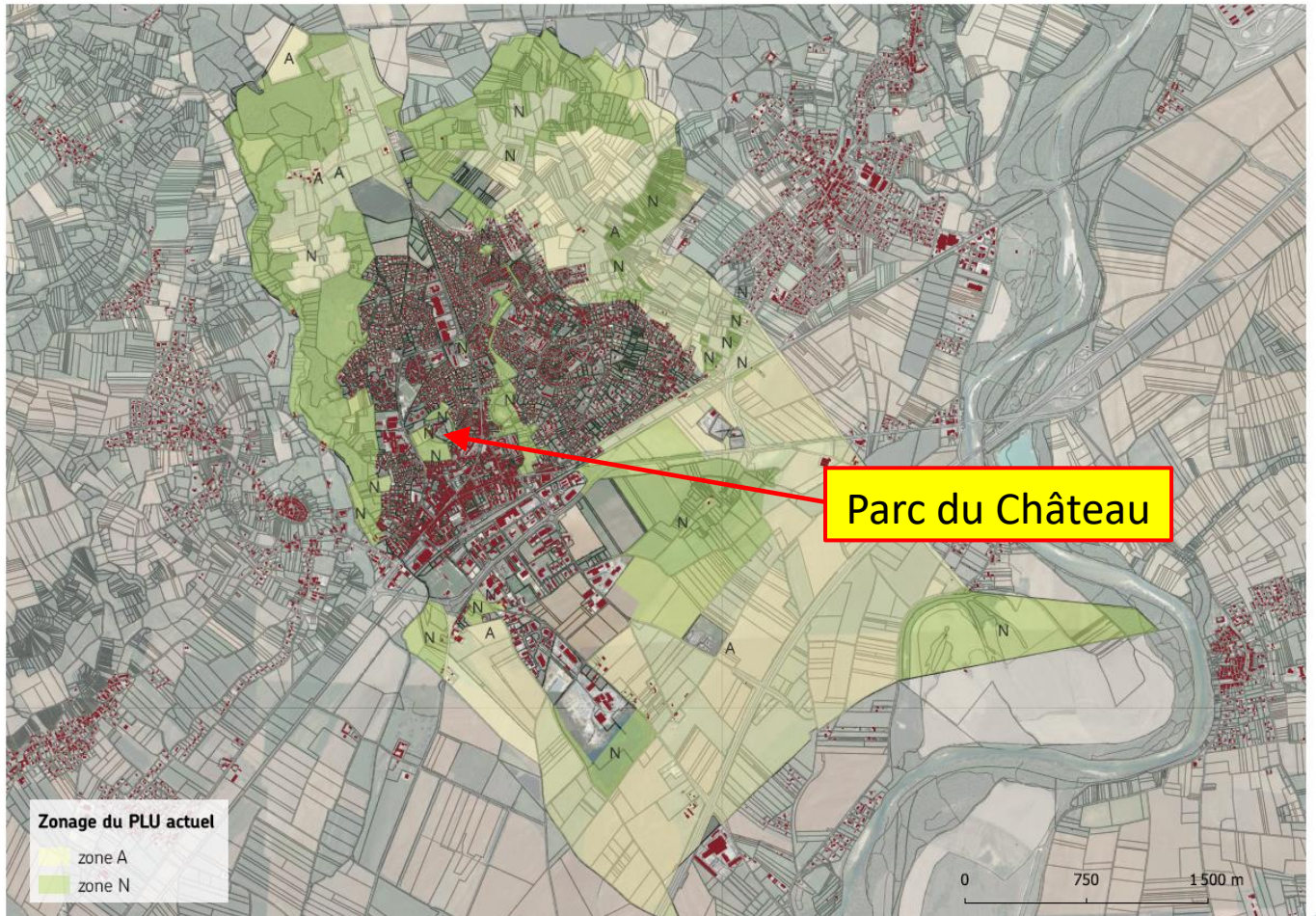
-  Office du tourisme local
-  Coordination de l'animation touristique à l'échelle du BUCOPA pour l'affirmation d'une offre touristique propre
-  Favoriser le développement de l'accueil touristique (restaurants, hôtellerie, gîtes, ...) partout dans le territoire

La ville de MEXIMIEUX fait partie d'un pôle touristique important de la Côtière avec le Site Historique de Pérouges juste à côté.

## • Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme de Meximieux a été approuvé par le conseil municipal le 23 septembre 2013. Il a depuis fait l'objet de quatre modifications (dont une abandonnée).

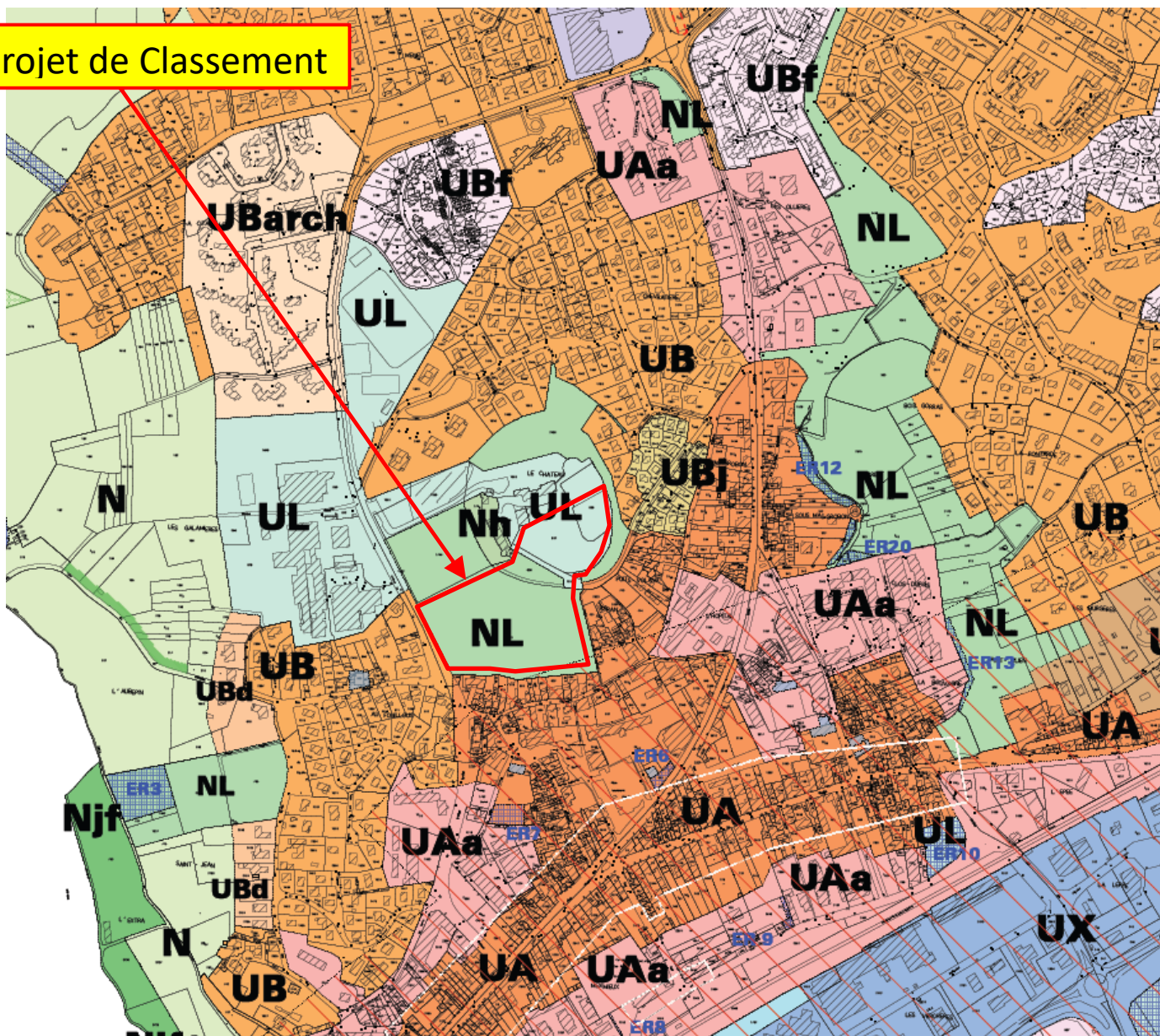
Le conseil municipal a prescrit la mise en révision de son PLU par délibération en date du 09 mai 2023. Cette délibération définit les modalités de la concertation préalable prévue à l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme. La décision a été notifiée au préfet ainsi qu'aux différentes personnes publiques concernées par la procédure.



Le parc du château est situé en zone N (zone naturelle) et UL (zone réservée aux équipements collectifs). Il est situé entre les « coulées vertes » du Longevent comprenant l'étang de l'Aubépin et celle du Surin.



## Projet de Classement



Extrait du plan de zonage actuel du PLU

La zone est située au Nord du centre bourg. Elle est bordée au Sud par une zone urbanisée dense et à l'Est ainsi qu'au Nord par des zones pavillonnaires.

On notera la présence d'une zone UL à l'Ouest comprenant le collège ainsi que des équipements sportifs. Les enjeux de la révision du PLU de la commune sont :

**L'analyse urbaine et paysagère fait ressortir un enjeu global de reconnexion des différentes entités urbaines et paysagères de la commune, une reconnexion entre le plateau et la plaine qui passe par :**

- Préserver les nombreuses vues sur l'arrière-plan paysagers (côtère, reliefs, plaine), Ces derniers constituent des éléments de scénographie naturelle structurants, participant à la qualité du cadre de vie à toute l'échelle.
- Conforter le maillage piéton existant, ce qui permettrait de relier les différents quartiers de Meximieux à pied ou à vélo, et notamment les espaces publics majeurs qui seront mis en valeur (gare, centre-ancien, parcs paysagers, patrimoines ...).
- Favoriser la proximité au sein de la commune en lien avec les autres enjeux.
- Différentes formes urbaines cohabitent au sein du tissu urbain, il s'agira de veiller à la bonne insertion des nouvelles constructions ou opérations avec les formes traditionnelles (matériaux, alignement, vues...), afin de préserver l'identité patrimoniale de la commune.
- Travailler les entrées de ville en tant que secteurs "vitrines" de Meximieux et en améliorer la qualité de vie en intervenant sur la végétalisation, les nuisances sonores et les nuisances liées à la pollution
- Valoriser et protéger le tissu urbain de la cité-jardin des Galamières

### **L'analyse urbaine et économique fait ressortir les enjeux suivants :**

- Adapter l'offre de logement aux besoins des différentes populations, notamment pour les petits ménages mais aussi pour les étudiants (logements de petite taille, offre locative ou saisonnière).
- Conserver la dynamique actuelle en matière d'emploi, de services et d'activités pour continuer à accueillir des jeunes ménages.
- Préserver/améliorer le cadre de vie pour conserver la dynamique de création d'entreprises.
- En matière de mobilités, le PLU délimitera des secteurs à enjeux afin de répondre aux problématiques liées au stationnement, à la sécurisation, au trafic, notamment sur le secteur de la gare et le secteur du lycée.
- Réfléchir à des alternatives en matière de déplacement pour limiter l'usage de la voiture sur des petits trajets au sein de la commune, notamment à travers la mise en place de cheminements de modes actifs (maillage) et les transports en commun.
- Réfléchir à l'absorption du trafic journalier des actifs provenant des territoires voisins, notamment en renforçant les offres de mobilités autour du secteur de la gare.

## **2.3) Synthèse des enjeux**

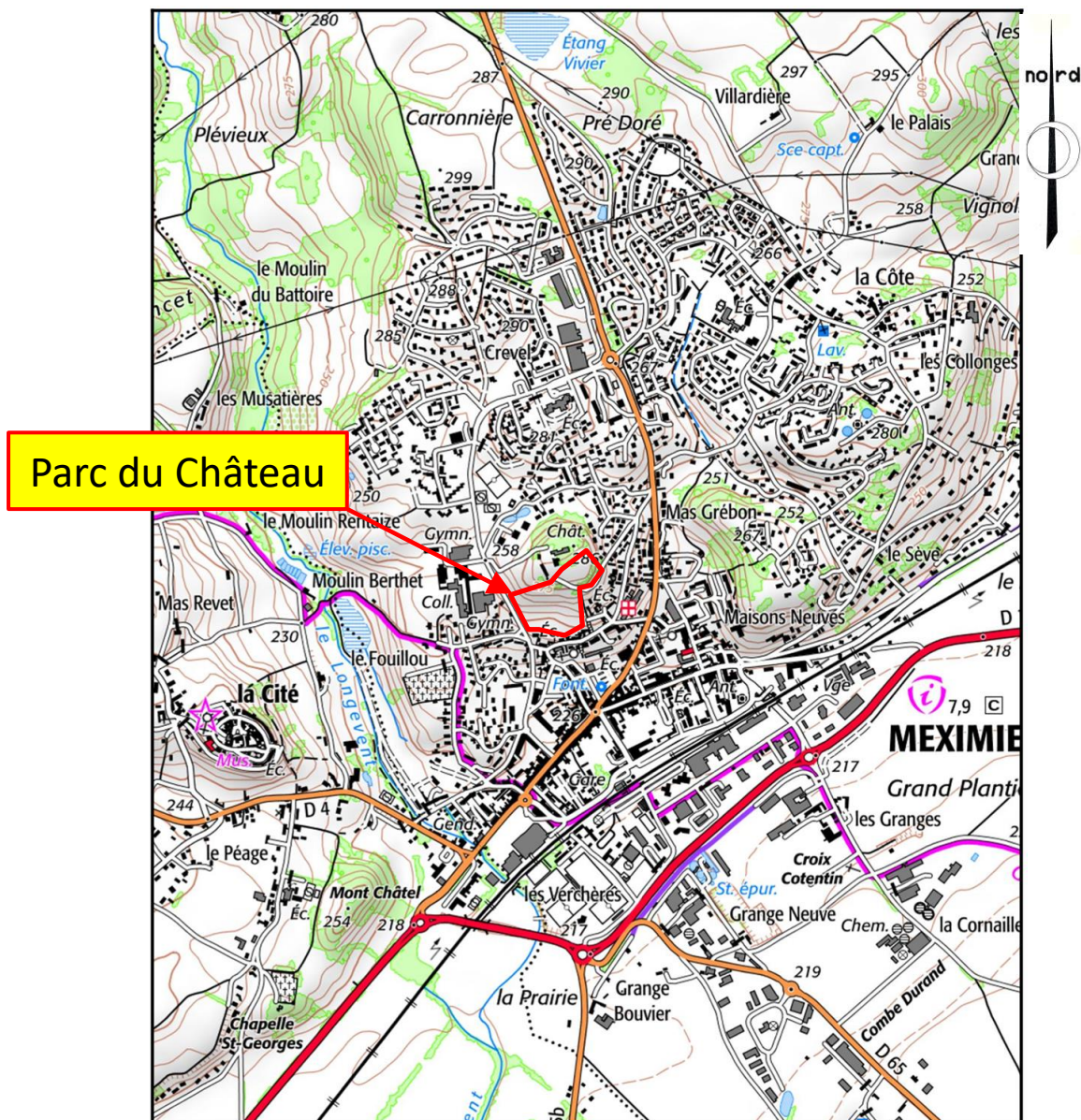
Le parc du château est un site sensible par sa position centrale dans la ville de MEXIMIEUX.

Les enjeux de sa préservation sont :

- Maintenir la perception de la ville dans le paysage lointain.
- Préserver la nature en ville afin de ne pas accentuer les perturbations du réchauffement climatique.
- Maintenir une zone de repos pour la faune locale.
- Préserver et transmettre la mémoire historique de la commune et du secteur.
- Préserver et valoriser la flore locale.

### 3) LE PROJET DE CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC

#### 3.1) Description du site.



Le parc du château est situé en plein cœur de la zone urbaine de MEXIMIEUX, sur une butte dominant le centre-ville.

Au Nord du site, on retrouve le château historique qui fait l'objet depuis un dizaine d'année de travaux de préservation de la part de la commune, l'ancienne ferme du château propriété de la famille ASSIER et une zone boisée bordant des constructions individuelles qui s'étendent à l'Est du site le long de l'Allée du Château.

Au Sud de celui-ci, se trouve le centre historique de la commune avec un accès direct au centre-ville par la Ruelle du Château puis la rue de l'église.

À l'Ouest le site est délimité par l'Avenue du Docteur Berthier où l'on retrouve le collège VAUGELAS, la halle des sport et le dojo de MEXIMIEUX.



La partie Nord Est du site présente une pente d'environ 5% en direction du Sud-Est. Elle est ceinturée par le mur d'enceinte du château qui a été rénové et conforté par la ville de MEXIMIEUX en 2022. Des beaux conifères sont présents dans cet espace enherbé entretenu par la commune.

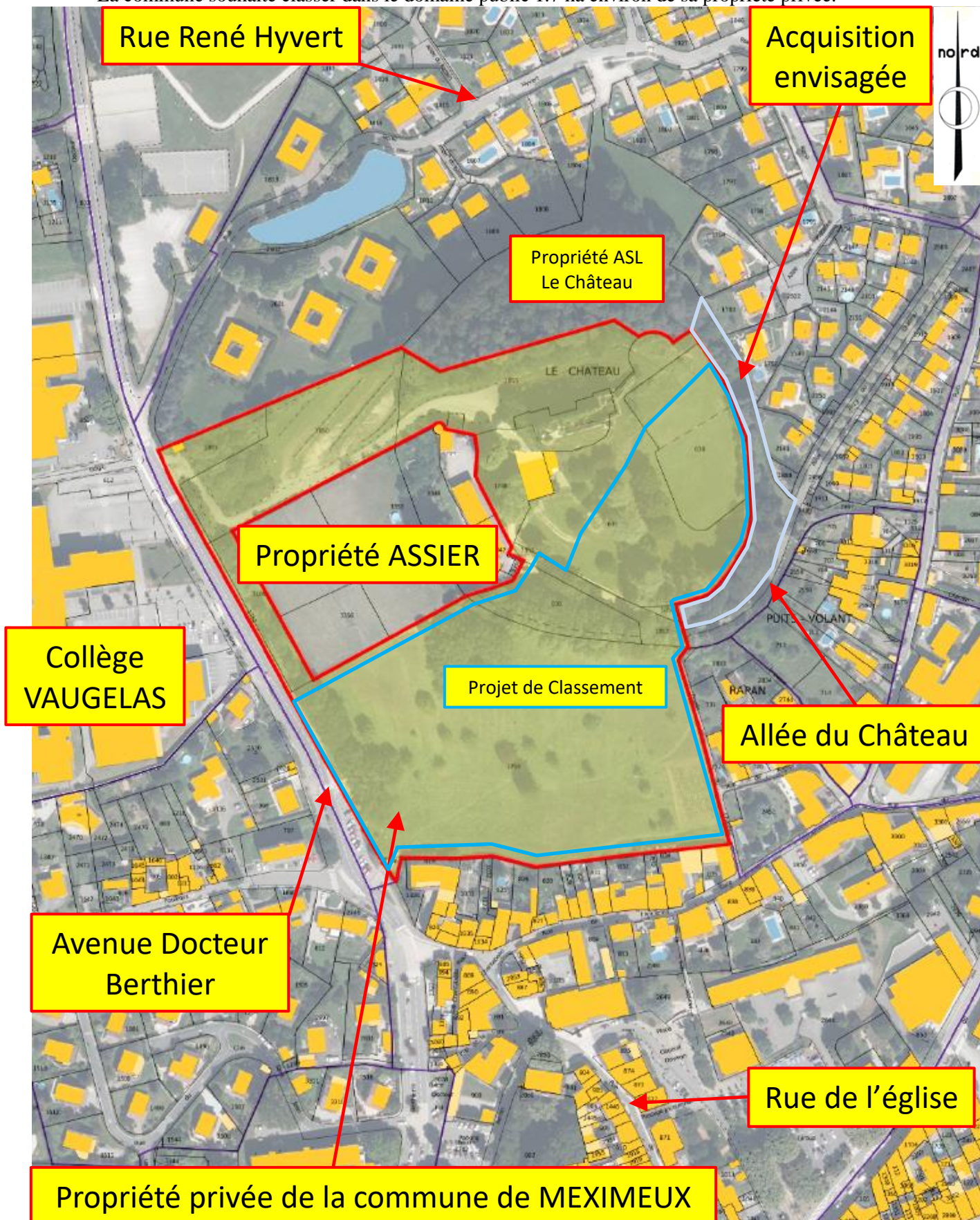
La partie Sud est en nature de prairie avec des herbes hautes et des espaces boisés d'essences locales. Sa pente moyenne est de 21% en direction du Sud-Ouest. Dans l'angle Sud-Est du terrain on retrouve les vignes de MEXIMEUX plantées par la commune en mémoire des anciennes cultures présentes au début du XXème siècle. Le site est clos au Sud et à l'Est par de vieux murs en pisé traditionnel de la région.

L'Allée du château coupe le site en deux entités distinctes leur offrant à chacune des caractéristiques propres.

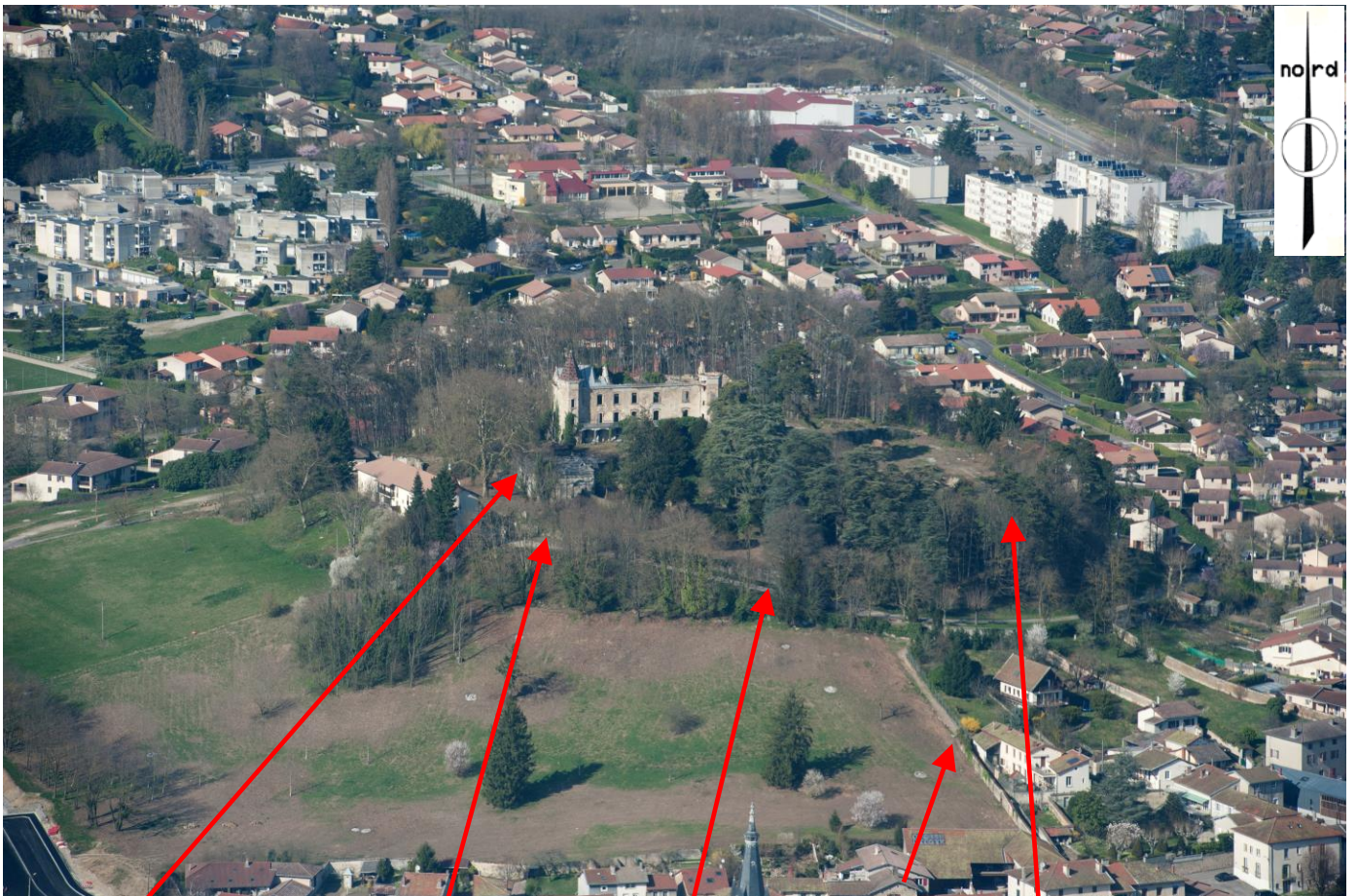
### 3.2) Propriété foncière.

La commune de MEXIMIEUX est propriétaires d'environ 7 ha autour du château. Elle envisage d'acquérir une parcelle de 3000 m<sup>2</sup> environ pour préserver le mur de ceinture du parc du château.

La commune souhaite classer dans le domaine public 1.7 ha environ de sa propriété privée.



### 3.3) Photographies du site.



*L'orangerie*

*Ruelle du Château*

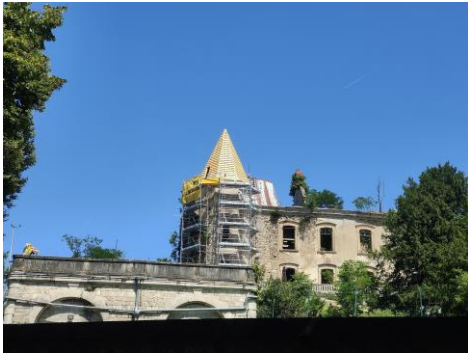


*Accès au haut du parc*

*Allée du Château*

*Vue du parc en direction du château*





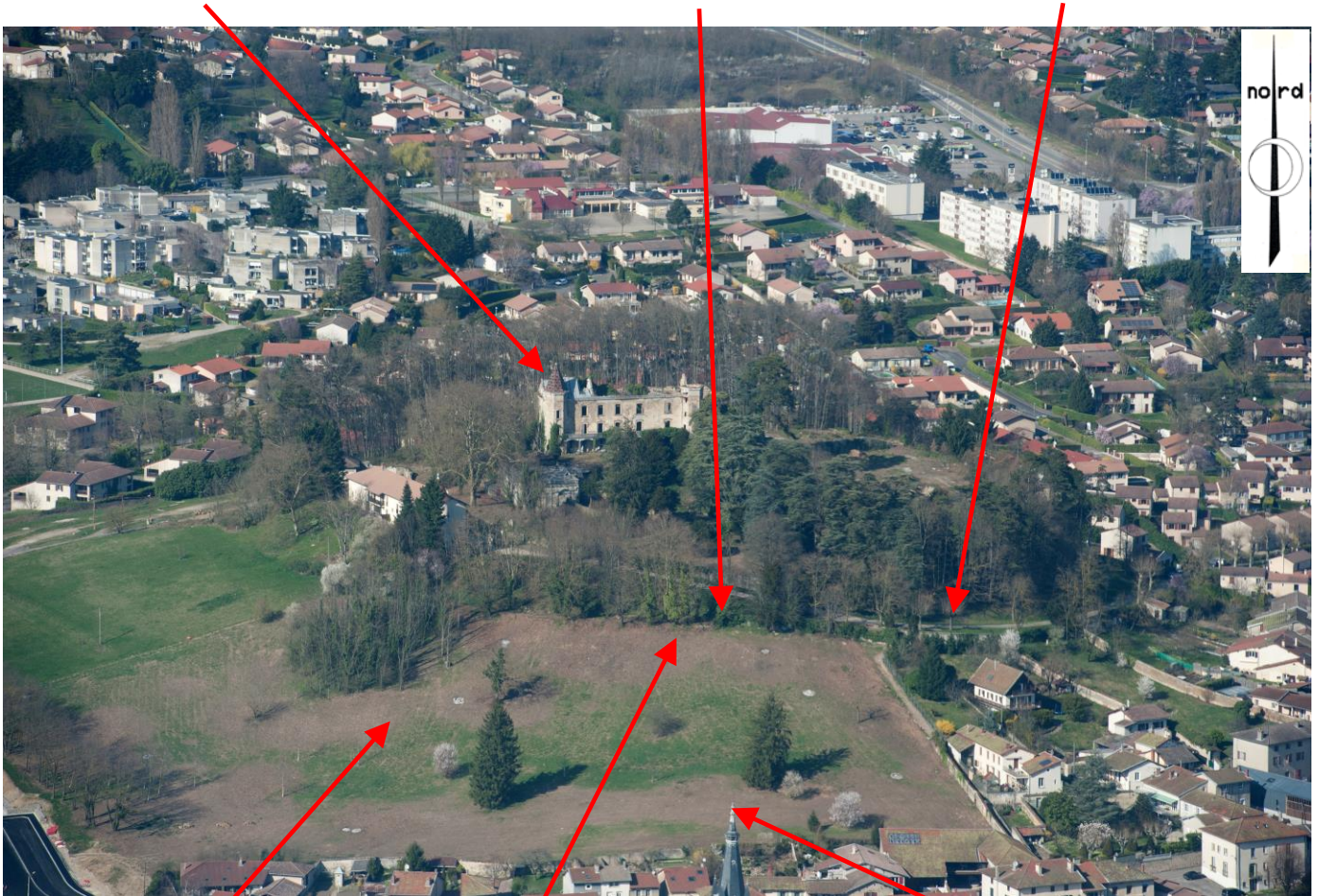
*Tour du château rénovée*



*Table d'orientation en haut de la prairie*



*Mur d'enceinte rénové*



*Prairie en zone boisée*

*Vue sur la ville depuis la table d'orientation*

*La prairie avec la vue sur Péruges*



### 3.4) Les travaux réalisés.

Depuis l'acquisition en juillet 2012, la Ville de MEXIMIEUX a réalisé d'important travaux pour préserver le château et son parc.

Les murs du château ont été nettoyés de la végétation présente afin d'éviter qu'il ne se dégrade plus. Des renforts ont été positionnés sur les murs afin de les consolider. La toiture de la tour Ouest a été refaite à l'identique. Des travaux de nettoyage, de sécurisation et de rénovation des murs d'enceinte, des ruines ont été réalisés. L'orangerie a été aménagée en salle de réception d'une capacité de 80 personnes pour être mise à disposition des meximiards et des associations locales.



Le parc du château a fait l'objet d'aménagements paysagers notamment par la plantation d'arbres d'essence locale accompagné d'un parcours éducatif.

Le parc a aussi fait l'objet de nombreux travaux de broyage de taillis, d'élagage et d'abattage et des vignes ont été plantées. Des cheminements, un itinéraire de randonnée et des parcours d'orientation ont été créés afin de rendre ce poumon de verdure et son point de vue accessibles à tous.

Fin 2020, la commune de Meximieux, déjà engagée dans des démarches de protection de la biodiversité (certification ISO14001 des services écoles et espaces verts en 2015, gestion différenciée des espaces verts, livre et panneaux d'information sur les oiseaux, stand LPO lors du Printemps des Jardins annuel, programme de protection des hirondelles, programme de plantation de 1000 arbres et arbustes...) prend contact avec la LPO pour mettre en place un partenariat avec la LPO-AURA Ain. Cet échange donne lieu à la signature d'une convention Refuge LPO de 3 ans pour deux espaces : le parc du Château et le parc de l'Aubépin.

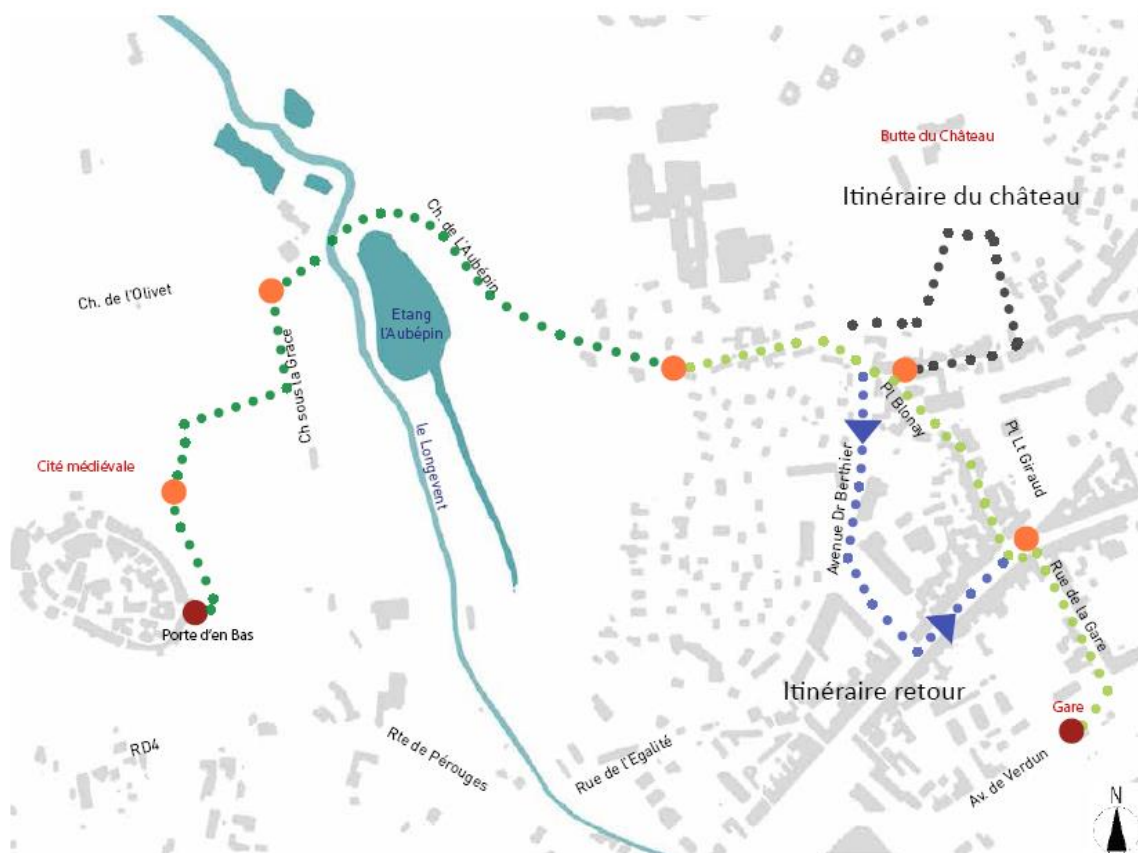
Afin de valoriser le patrimoine naturel existant ainsi que tous les aménagements qui ont été mis en place sur le refuge, un parcours pédagogique a été élaboré sous la forme d'une boucle permettant aux visiteurs de découvrir, à l'aide de panneaux informatifs pérennes, les aménagements et mesures de gestion ainsi que la biodiversité du parc. Des panneaux sont déjà en place sur le parc et peuvent donc désormais être agrémentés d'explications et d'observations naturalistes supplémentaires.





Exemple de panneau d'information au parc du Château

Le parcours des sentiers pédestres au sein de la commune permet de relier la gare au centre-ville ainsi que de traverser le parc du château pour se rendre à l'étang de l'Aubépin puis Pérouges pour permettre aux habitants mais aussi aux touristes de découvrir le site historique du château de MEXIMIEUX.



Le sentier touristique balisé entre la gare de MEXIMIEUX et la cité médiévale de PEROUGES

### 3.5) Le projet de classement dans le domaine public.

Afin de consolider les actions déjà entreprises et d'ancrer la volonté municipale, une étude foncière a été réalisée par le cabinet de Géomètre-Expert Patrick PLANTIER de LA BOISSE. Ce dossier vise à proposer une délimitation des propriétés communales potentiellement classables en Domaine Public (DP). Pour des raisons de sécurité, les abords des constructions seraient conservés en domaine privé communal. Un plan de bornage a été réalisé.

La commune souhaite investir le plus grand nombre de ses habitants dans cette démarche de préservation d'un de ses espaces verts situé en plein cœur de la ville et indispensable à la qualité de vie des Meximiards.

En janvier 2024 il avait été demandé au Conseil Municipal de bien vouloir valider la demande de recours à la procédure de transfert d'office des certaines surfaces de terrain, aux abords du château, lieu-dit « Le Château », en domaine public, par l'ouverture d'une enquête publique.

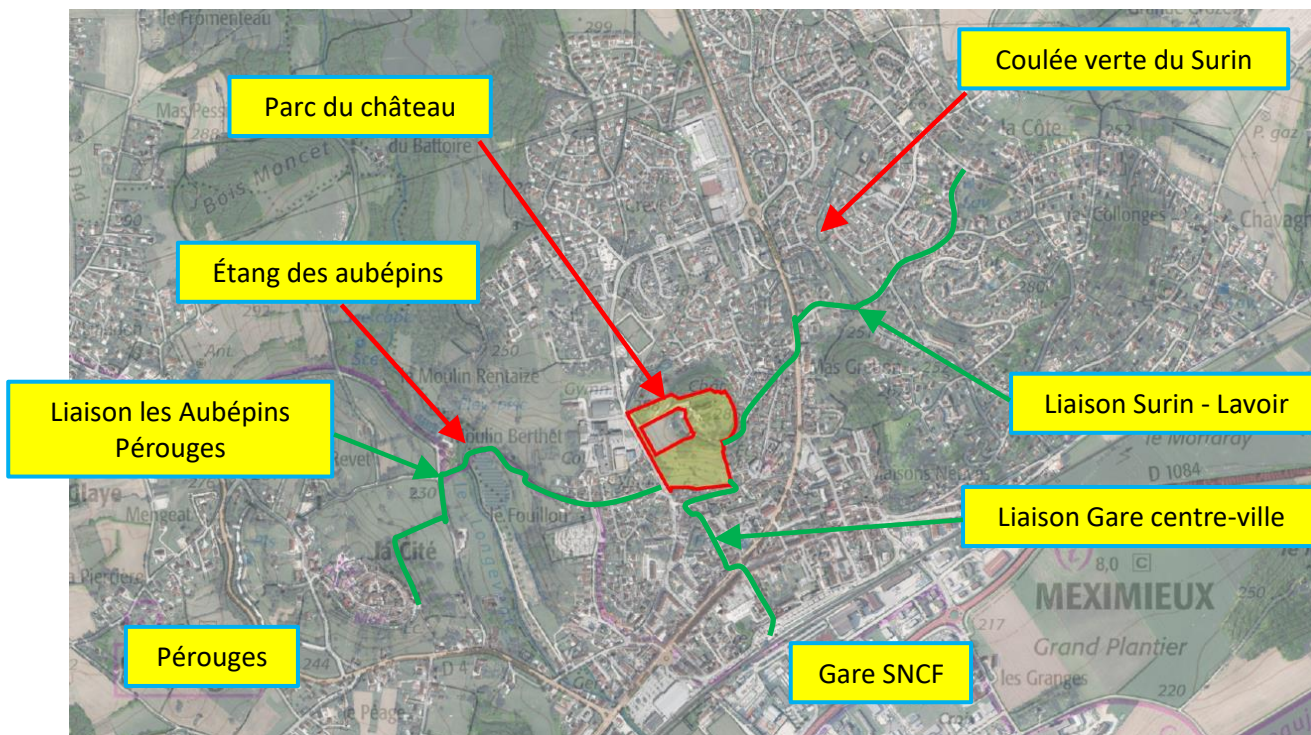
Cette procédure lourde n'étant pas nécessaire et ne présentant pas d'intérêt pratique, la municipalité souhaite finalement avoir recours à une concertation publique ayant pour but d'engager le dialogue avec le public et de permettre l'expression de suggestions au conseil municipal, conformément aux articles L103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme.

Inscrire Meximieux comme « ville-paysage », en reliant, valorisant et structurant ses espaces naturels pour favoriser son dynamisme tout en préservant le bien-vivre et la solidarité intergénérationnelle.

À Meximieux, la qualité de vie est une priorité et chacun doit y trouver sa place. Le projet s'inscrit dans une perspective de long terme (plus de 10 ans) et vise également à accroître l'attractivité de la ville.

#### **En créant des voies et boucles vertes dans le but de :**

- Réunir les 3 grands parcs publics, le futur parc (au nord de l'Aubépin) et le futur « théâtre de verdure » (voir ci-dessous) par des cheminements pédestres balisés, destinés à un public familial.
- Créer notamment un chemin sur la bande de terrain longeant l'avenue Berthier à l'ouest du château.
- Être attentif à ne pas créer des zones de non droit (sécurité).
- Prévoir des zones dédiées aux déjections de chiens pour éviter leur dispersion, comme actuellement en bas de la prairie.
- Créer des liaisons en mode doux (vélos, piétons) entre la vieille ville, le centre-ville et les quartiers périphériques pavillonnaires.
- Créer une ou plusieurs boucles vertes reliant le chemin des Écureuils, le Favier, le ruisseau du Longevent (côté Meximieux), jusqu'à l'étang de l'Aubépin et Péroutes. La CCPA met d'ailleurs actuellement en place un parcours pédestre touristique reliant la gare de Meximieux à Péroutes, qui s'inscrira dans ce réseau.
- Créer un sentier botanique qui mettrait en valeur notre patrimoine végétal aux 4 saisons.
- Prévoir un réseau d'arrosage, notamment pour le verger de la prairie inférieure du site du château.
- Faire classer les plus beaux arbres comme remarquables serait un atout valorisant le parc.
- Pérenniser une gestion des parcs du château et de l'Aubépin selon des modalités favorables à biodiversité, conformes à leur label de « Refuges LPO ».



**En créant un espace culturel de plein air « théâtre de verdure » dans le cadre du projet d'aménagement paysager du parc du château :**

- Englobant la plateforme du château (à l'intérieur du mur du parc) et son contrebas (prairie ainsi que le parking),
- Valorisant et respectant l'environnement et la topographie du site et du bois accolé, marqueurs forts de l'identité de Meximieux et du paysage depuis la plaine, le calvaire et Pérouges,
- Avec une attention sur les ruines du château qui seront sécurisées afin de conserver sa silhouette dès lors, la terrasse du château pourrait être utilisée et des projections lumineuses réalisées sur sa façade sud,
- En utilisant les courbes naturelles du terrain,
- En respectant la vigne et le verger,
- En associant pédagogiquement les écoles, les jardins familiaux et les associations « jardinage » pour les plantations,
- En encourageant l'appropriation des lieux par l'accueil d'un festival du rire, de concerts, de théâtre vivant, de séances de cinéma, de spectacles son et lumière, etc.

**En prenant en compte les nouvelles aspirations de la population en terme environnemental :**

- Facilitant les déplacements du quotidien dans une démarche plus écologique et responsable,
- Permettant de faire plus attention à leur santé et à l'environnement de la faune et de la flore,
- Favorisant l'animation et les rencontres par de nouveaux spectacles et activités pour toutes les générations,
- Contribuant à l'épanouissement de la collectivité.

## 4) CONCLUSION

Le Château de Meximieux et son parc reflètent plusieurs siècles d'histoire, évoluant d'une résidence fortifiée à un domaine aristocratique, puis à un espace public précieux. Leur conservation permet de préserver cette riche mémoire pour les générations futures.

Le Parc du Château conserve aujourd'hui de nombreux éléments de son passé, notamment des arbres centenaires et des traces des aménagements paysagers historiques. En tant qu'espace public, il constitue un héritage à la fois naturel et architectural, reliant les habitants à l'histoire de leur commune et offrant un lieu de promenade apprécié.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, le château de Meximieux et son parc sont considérés comme des symboles du patrimoine local. La commune poursuit ses démarches pour protéger ce lieu, notamment par le classement du parc dans le domaine public. Ce classement vise à garantir la préservation de l'ensemble du site, en assurant une gestion publique responsable et en permettant au parc de devenir un lieu de détente, de culture et de tourisme pour la communauté.

### **Le projet de classement dans le domaine public soulève plusieurs enjeux majeurs :**

- Préservation du patrimoine : Protéger à long terme un site emblématique du patrimoine historique et naturel de Meximieux.
- Accessibilité publique : Offrir un accès permanent et sécurisé aux citoyens tout en développant des infrastructures pour les visiteurs.
- Conservation écologique : Garantir la protection de la biodiversité présente dans le parc, notamment grâce à des partenariats avec des associations telles que la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).
- Attractivité touristique : Renforcer l'attrait touristique de la commune par la valorisation de ce parc, à la fois comme espace vert et site historique.

Le classement du Parc du Château dans le domaine public représente une étape cruciale pour la commune de Meximieux.

Ce projet permet de préserver un espace naturel et historique précieux, tout en offrant un lieu de détente et de découverte pour les habitants et les visiteurs. La concertation constitue une opportunité pour la population de participer activement à la préservation et à l'aménagement de ce patrimoine commun.

*Fait à LA BOISSE en janvier 2025  
Cabinet Patrick PLANTIER  
Géomètre-Expert*

## Sources bibliographiques

- MEXIMIEUX 7000 ans d'histoire de Frédéric MOSNERON DUPIN – éditions du Poutan
- Diagnostic Territorial PLU de MEXIMIEUX – Cittànova
- Site Internet : [chateau-meximieux.fr](http://chateau-meximieux.fr)
- Articles de presse Le Progrès et La Voix de l'Ain année 2024
- Plan de mobilités de la ville de MEXIMEUX
- Délibérations du Conseil Municipal de MEXIMEUX n° 2024-123 et 2024-11
- Proposition de cadrage du projet d'aménagement du parc du château de Meximieux – Mars 2024
- Rapport de gestion REFUGES LPO Meximieux 2021
- Rapport Mars 2022 Mission d'aménagement et de valorisation du sentier pédestre Meximieux - Pérouges
- Dossier SCOT BUCOPA – Modification approuvée le 6/02/2023
- PLU de MEXIMIEUX version en vigueur en janvier 2025

## **ANNEXES**

*Délibération du Conseil Municipal n°2025-05*

*Plan de situation*

*Plan parcellaire A3*

*Plan de division A0*